



IRDA PARIS

Institut de recherche
en droit des affaires
de Paris

Revue des sommaires

Jeudi 20 juin 2024

[Liste des revues et disponibilité à la salle de droit commercial](#)

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
200^e année
13 juin 2024
n° 22 / 8043^e
pages 1073 à 1120

CHRONIQUE / Internet

Animation d'une chaîne de commerce illicite sur Telegram :
est-ce un délit d'administration de plateforme en ligne ?
> Michel Séjean 1086



Version numérique incluse*



ÉDITORIAL

1073 Il y a 100 ans. Matteotti, Franck Laffaille

ACTUALITÉS

- 1076 Franchise (réseau) : notion de « commerce de détail »
- 1076 Concurrence déloyale (preuve) : portée du secret des affaires
- 1078 Propriété (meuble) : portée de la présomption de titre du possesseur
- 1079 Vie privée (presse) : révélation de l'identité d'une plaignante
- 1079 Bail rural (décès du preneur) : demande de résiliation par le bailleur
- 1080 Accident du travail (preuve) : recevabilité d'un enregistrement déloyal

POINTS DE VUE

- 1082 Heurs et malheurs de la codification, Maxime Barba
- 1084 Le choix de la maternité en solo dans notre société matriarcale, Xavier Labbé

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1092 **Nouvelle Bibliothèque de Thèses** : La reconnaissance de dette, Rebecca Frering
- 1094 **Panorama** : Exécution des peines, Jean-Paul Céré, Joana Falxa et Éric Péchillon
- 1104 **Notes** : Le délit de pantouflage et l'Autorité de la concurrence,
note sous Crim. 13 sept. 2023, Laurent Saenko
- 1109 Le sort du mandat social en cas de changement des modalités de gouvernance de la société :
entre révocation et caducité, note sous Com. 4 avr. 2024, Thomas Gérard
- 1114 Le placement éducatif à domicile, de l'innovation à la qualification juridique,
note sous Civ. 1^{re}, avis, 14 févr. 2024, Fanny Rogue

ENTRETIEN

- 1120 Karine Parrot – Présentation du pacte européen sur la migration et l'asile

Lefebvre Dalloz

DALLOZ

Recueil Dalloz

Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
Tél. (Rédaction) 07 86 62 03 57
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
Ketty DE FALCO
DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET
DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HELENE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BENARANT, NICOLAS DUBAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

DIRECTION
Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03)

RÉDACTION
Maëlle HARSOUËT DE KERAVEL (01 40 64 53 79)

CHEFS DE RUBRIQUES
Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET
Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER
Contrat d'affaires : Xavier DELPECH
Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH
Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET
Société et marché financier : Alain LIENHARD

ÉDITION-RÉALISATION
Secrétaires de rédaction :
Patricia ANDRY (01 40 64 52 84)
Laurence BREUZE-DINNAT (01 40 64 54 81)
Première secrétaire de rédaction :
Kary PERCHEREAU (07 86 62 03 57)
Directeur artistique : Patrick VERDON
Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES
Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice
ventes@dalloz.fr

Responsable relations clients : Corinne ROUTIER
Tél. : 01 83 10 10 10

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL
Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@dalloz.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)
Prix de l'abonnement : France : 1064,90 € TTC

Etranger : 1109 € HT
Prix au numéro : 46 € HT

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206
DUPLI-PRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne
Dépôt légal - Juin 2024

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Samut
La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Franck Laffaille

1073 Il y a 100 ans, Matteotti

ACTUALITÉS

1076

DROIT DES AFFAIRES

Concurrence-Distribution
Franchise (réseau) :
notion de « commerce de détail »,
Com. 5 juin 2024

Concurrence déloyale (preuve) :
portée du secret des affaires,
Com. 5 juin 2024

Consommation
Clause abusive (nullité) :
prescription de l'action en remboursement,
CJUE 25 avr. 2024

Propriété intellectuelle
Marque renommée (nullité) :
forclusion par tolérance,
Com. 5 juin 2024

Contrat d'édition (action en résolution) :
point de départ de la prescription,
Civ. 1^{re}, 5 juin 2024

1078

DROIT CIVIL

Bien-Propriété
Propriété (meuble) :
portée de la présomption de titre du possesseur,
Civ. 1^{re}, 15 mai 2024

Contrat-Responsabilité-Assurance
Assurance (dommages-ouvrage) :
défaut de conformité aux stipulations contractuelles,
Civ. 3^e, 6 juin 2024

Famille-Personne-Succession
Vie privée (presse) :
révélation de l'identité d'une plaignante,
Civ. 1^{re}, 5 juin 2024

1079

DROIT IMMOBILIER

Bail
Bail rural (décès du preneur) :
demande de résiliation par le bailleur,
Civ. 3^e, 30 mai 2024
Bail rural (droit de préemption) :
action en nullité de la vente,
Civ. 3^e, 30 mai 2024

1080

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Sécurité sociale
Accident du travail (preuve) :
recevabilité d'un enregistrement déloyal,
Civ. 2^e, 6 juin 2024
Assurance maladie (remboursement) :
dispositif médical acheté à l'étranger,
Civ. 2^e, 6 juin 2024

1081

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile
Compétence européenne (aliments) :
procédures en Allemagne et en Belgique,
CJUE 6 juin 2024



POINTS DE VUE

1082 Heurs et malheurs de la codification
par Maxime Barba

1084 Le choix de la maternité en solo
dans notre société matriarcale
par Xavier Labbé



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

1086 Animation d'une chaîne de commerce illicite
sur Telegram : est-ce un délit d'administration
de plateforme en ligne ?
par Michel Séjean

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DE THÈSES

1092 La reconnaissance de dette
par Rebecca Frering

PANORAMA

1094 Exécution des peines
mai 2023 – avril 2024
par Jean-Paul Céré, Joana Falxa et Éric Péchillon

NOTES

1104 Le délit de pantouflage et l'Autorité de la concurrence,
note sous Cnm. 13 sept. 2023
par Laurent Saenko

1109 Le sort du mandat social en cas de changement
des modalités de gouvernance de la société :
entre révocation et caducité, note sous Com. 4 avr. 2024
par Thomas Gérard

1114 Le placement éducatif à domicile,
de l'innovation à la qualification juridique,
note sous Civ. 1^{re}, av. 14 févr. 2024
par Fanny Rogue



ENTRETIEN

1120 Karine Parrot –
Présentation du pacte européen sur la migration et l'asile

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également
votre revue numérique
sur Dalloz-Revues.fr

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
200^e année
20 juin 2024
n° 23 / 8044^e
pages 1121 à 1184



Version numérique incluse*



322423



ÉDITORIAL

1121 Honnêtes gens, méfiez-vous des machines!, *Danièle Mayer*

ACTUALITÉS

- 1124 Prêt (obligation d'information): mise en œuvre de la garantie
- 1127 Réfugié (protection): croyance en l'égalité entre les femmes et les hommes
- 1128 Diffamation (Facebook): point de départ du délai de prescription
- 1129 Santé (obligation de sécurité): sanction des agissements sexistes

POINTS DE VUE

- 1134 Le pouvoir d'opportunité du procureur de la République, Proposition pour une (re)présentation sous forme de triptyque procédural, *Pierre-Jérôme Delage*
- 1136 Domaine du droit de préférence du locataire commercial: pour une saisine de la Cour de cassation!, *Fabien Kendérian, Franck Roussel et Philippe Viudès*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- Chronique de jurisprudence de la Cour de cassation:
- 1144 Troisième chambre civile, *Marie-Laure Aldigé, Géraldine Brun, Anne-Claire Schmitt et Bénédicte Djikpa*
- 1154 Chambre commerciale, *Clotilde Bellino, Thibaut Boutié et Claudie Lefevre*
- 1163 Panorama: Droit des assurances, *Rodolphe Bigot, Amandine Cayol, David Noguéro et Philippe Pierre*
- 1175 Notes: La nature de l'accord du cédé dans la cession de contrat: une simple autorisation, note sous *Com. 24 avr. 2024, Jean-Denis Pellier*
- 1180 Les conditions de l'opposabilité au bailleur de la cession judiciaire du bail rural, note sous *Civ. 3^e, 11 janv. 2024, Franck Roussel*

ENTRETIEN

- 1184 Pierre-Yves Gautier et Christophe Perchet – Des conditions de la responsabilité civile d'un édile, à la lumière du Bien commun

Lefebvre Dalloz

DALLOZ

Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
Tél. (Rédaction) 07 86 62 03 57
www.daloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
Ketty de Falco
DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET
DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HELENE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BÉNARANT, NICOLAS DUBAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON et PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALLE DEVIÈRE

RÉDACTION

DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03)

RÉDACTION

Maëlle HARSOUËT DE KERAVEL (01 40 64 53 79)

CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (01 40 64 52 84)

Laurence BREUZE-DINNAT (01 40 64 54 81)

Première secrétaire de rédaction :

Katy PERCHEREAU (07 86 62 03 57)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice

ventes@dalloz.fr

Responsable relations clients : Corinne ROUTIER

Tél. : 01 83 10 10 10

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-samut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 1 064,90 € TTC

Etranger : 1 109 € HT

Prix au numéro : 46 € HT

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Juin 2024

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges - CS 90358

92072 Paris La défense Cedex

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Samut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié

dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

ÉDITORIAL

Danièle Mayer

1121

Honnêtes gens,
méfiez-vous des machines!

ACTUALITÉS

1124

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie
Prêt (obligation d'information): mise en œuvre
de la garantie, *Com.* 12 juin 2024
Billet à ordre (aval): prescription de l'action
cambiale, *Com.* 12 juin 2024

Contrat d'affaires
Transport aérien (indemnisation): vice de
fabrication du moteur, *CJUE* 13 juin 2024
Transport aérien (indemnisation): vice de
conception du réservoir, *CJUE* 13 juin 2024

Entreprise en difficulté
Assignation en redressement judiciaire: pas de
privilège de juridiction, *Com.* 12 juin 2024
Contrat en cours (bail): constat de la résiliation
pour défaut de paiement, *Com.* 12 juin 2024

Arrêt des poursuites: action en nullité d'un
contrat de vente, *Com.* 12 juin 2024
Période suspecte (nullité): opération de
compensation, *Com.* 12 juin 2024

Conflit de juridictions (déni de justice):
compétence de la juridiction française,
Civ. 1^{re}, 12 juin 2024

1128

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Presse et communication
Diffamation (Facebook): point de départ du
délai de prescription, *Crim.* 11 juin 2024

Procédure pénale
Constitution de partie civile (victime directe):
agression de policiers, *Crim.* 11 juin 2024
Cour criminelle départementale: extinction de
l'action publique, *Crim.* 12 juin 2024

1129

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail
Santé (obligation de sécurité): sanction des
agissements sexistes, *Soc.* 12 juin 2024
Discrimination (état de santé): travail à temps
partiel thérapeutique, *Soc.* 12 juin 2024
Licenciement économique: détermination des
catégories professionnelles, *Soc.* 12 juin 2024
Participation (réserve spéciale): attestation des
modalités de calcul, *Soc.* 12 juin 2024

1132

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile
Appel civil (formalisme): régime des procédures
d'urgence, *Civ.* 2^e, 13 juin 2024
Mesure d'instruction (*in futurum*): conditions de
recevabilité, *Civ.* 2^e, 13 juin 2024
Profession juridique et judiciaire
Avocat (sanction disciplinaire): refus d'une
commission d'office, *Civ.* 1^{re}, 12 juin 2024

1126

DROIT IMMOBILIER

Bail
Bail rural (petites parcelles): régime
du renouvellement, *Civ.* 3^e, 13 juin 2024
Bail rural (droit de préemption): qualité
d'acquéreur évincé, *Civ.* 3^e, 13 juin 2024

1127

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen
Réfugié (protection): croyance en l'égalité entre
les femmes et les hommes, *CJUE* 11 juin 2024

Droit international
Relations financières (mesures de restrictions):
inconstitutionnalité du régime,
Cons. const. 12 juin 2024

Conflit de lois (loi de police): droits et devoirs
des époux, *Civ.* 1^{re}, 12 juin 2024



POINTS DE VUE

1134 Le pouvoir d'opportunité du procureur de la République
Proposition pour une (re)présentation sous forme
de triptyque procédural
par Pierre-Jérôme Delage

1136 Domaine du droit de préférence du locataire
commercial : pour une saisine de la Cour de cassation !
par Fabien Kenderian, Franck Roussel
et Philippe Viudès



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

1138 Le pastiche en quête de sens
À propos des nouvelles questions préjudicielles
dans l'affaire Pelham
par Frédéric Pollaud-Dulian

CHRONIQUE DE LA COUR DE CASSATION

1144 Troisième chambre civile
par Marie-Laure Aldigé, Géraldine Brun,
Anne-Claire Schmitt et Bénédicte Dijkpa

1154 Chambre commerciale
par Clotilde Bellino, Thibaut Boutié
et Claudie Lefeuvre

PANORAMA

1163 Droit des assurances
mai 2023 – avril 2024
par Rodolphe Bigot, Armandine Cayol,
David Noguéro et Philippe Pierre

NOTES

1175 La nature de l'accord du cédé dans la cession de contrat :
une simple autorisation, note sous Com. 24 avr. 2024
par Jean-Denis Pellier

1180 Les conditions de l'opposabilité au bailleur de la cession
judiciaire du bail rural, note sous Civ. 3^e, 11 janv. 2024
par Franck Roussel



ENTRETIEN

1184 Pierre-Yves Gautier et Christophe Perchet
Des conditions de la responsabilité civile d'un édile,
à la lumière du Bien commun

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également
votre revue numérique
sur Dalloz-Revues.fr

REVUE DES SOCIÉTÉS - mensuel - juin 2024 - pages 349 à 412 - n° 6

9 782993 124062 ref : 312406

JURISPRUDENCE

Sociétés en général

Manquements aux obligations LCB-FT et concurrence déloyale : montée en puissance de la *compliance*
Com. 27 sept. 2023,
note Sandie Lacroix-de Sousa p. 375

Société et durabilité

Après la forme, le fond !
Premiers enseignements relatifs au contrôle judiciaire du devoir de vigilance
T. jud. Paris, 5 déc. 2023,
note Grégoire Leray
et Pauline-Marie Abadie p. 383

Droit des sociétés cotées

Action en responsabilité contre l'AMF et compétence juridictionnelle
CE 26 avr. 2024,
note Thierry Bonneau p. 394

Droit pénal des sociétés

Précisions sur les conditions de constitution du délit d'entrave aux fonctions de commissaires aux comptes
Crim. 28 févr. 2024,
note Haritini Matsopoulou p. 398

Droit fiscal des sociétés

Obligations remboursables en actions et impôt de solidarité sur la fortune : titres de créance non exonérés
Com. 14 févr. 2024,
note Xavier Cabannes p. 400

Lefebvre Dalloz

DAJLOZ

REVUE DES SOCIÉTÉS

Juin 2024 - n° 6

ÉTUDES

Durabilité : une gouvernance par l'information fiable sans recours au droit souple
Isabelle Beyneix p. 355

Régime juridique des attributions gratuites d'actions : assouplissements apportés par la loi n° 2023-1107 du 29 novembre 2023
Régis Foy p. 369

CHRONIQUES

Chronique de droit des entreprises en difficulté
Philippe Roussel Galle,
Laurence Caroline Henry
et Florence Reille p. 404



Version numérique incluse*



Actualités _____ **350**

par Bénédicte François et Benjamin Jeudi

Études _____ **355**Durabilité : une gouvernance par l'information fiable sans recours au droit souple
Isabelle Beyneix _____ 355Régime juridique des attributions gratuites d'actions : assouplissements apportés
par la loi n° 2023-1107 du 29 novembre 2023
Régis Foy _____ 369**Jurisprudence** _____ **373****Sociétés en général**Exclusion d'une fédération de syndicats :
existence confirmée d'un droit commun
des groupements ?
Note sous Com. 18 oct. 2023
note Jean-François Barbiéri _____ 373Manquements aux obligations LCB-FT
et concurrence déloyale : montée en puissance
de la *compliance*
Note sous Com. 27 sept. 2023
note Sandie Lacroix-de Sousa _____ 375**Sociétés à responsabilité limitée**Responsabilité du gérant de la SARL :
incidence de la faute sur la prescription de l'action
Note sous Com., 24 janv. 2024
note Bernard Saintourens _____ 380**Société et durabilité**Après la forme, le fond ! Premiers enseignements
relatifs au contrôle judiciaire du devoir de vigilance
Note sous T. jud. Paris, 5 déc. 2023
note Grégoire Leray et Pauline-Marie Abadie _____ 383**Sociétés civiles**Désignation d'un mandataire *ad hoc* en vue
de convoquer une assemblée dans une SCI :
éclairages sur l'appréciation de la conformité
à l'intérêt social
Note Com. 20 déc. 2023
note Benoit Lecourt _____ 390**Droit des sociétés cotées**Action en responsabilité contre l'AMF et compétence
juridictionnelle
Note sous CE 26 avr. 2024
note Thierry Bonneau _____ 394**Droit pénal des sociétés**Précisions sur les conditions de constitution
du délit d'entrave aux fonctions de commissaires
aux comptes
Note sous Crim. 28 févr. 2024
note Haritini Matsopoulou _____ 398**Droit fiscal des sociétés**Obligations remboursables en actions et impôt
de solidarité sur la fortune : titres de créance non
exonérés
Note sous Com. 14 févr. 2024
note Xavier Cabannes _____ 400**Chronique de droit des entreprises en difficulté** _____ **404**

par Philippe Roussel Galle, Laurence Caroline Henry et Florence Reille



QUESTION PRATIQUE

MAÎTRISE DES RISQUES DE L'ENTREPRISE : COLLECTE DES INFORMATIONS POUR EVALUER LES TIERS

Des avocats de Norton Rose Fulbright
proposent une méthodologie

26



www.effl.fr



À LA UNE

Sociétés - La clause privant l'associé de SAS du droit de voter sur son exclusion est en partie réputée non écrite

4

Sociétés - Convocation irrégulière d'un associé de SARL à une assemblée : annulation des décisions ?

5

Entreprise en difficulté - La déclaration par le débiteur d'une créance ne vaut pas reconnaissance de celle-ci

10

Contrats - Quelles conséquences en cas de résolution du contrat aux torts partagés des parties ?

13

Lefebvre Dalloz

 EDITIONS
FRANCIS LEFEBVRE

Sociétés

- 4 - Exclusion d'un associé de SAS
- 5 - Convocation irrégulière d'un associé de SARL à une assemblée
- 6 - Cession du contrôle de la société franchiseur
- 6 - Responsabilité pénale d'une SARL absorbante pour des faits commis par la société absorbée
- 8 - Cautionnement accordé par le président du directoire de SA au nom de la société
- 9 - Mise à disposition gratuite d'un immeuble appartenant à une SCI
- 9 - Conséquences de la démission d'un commissaire aux comptes nommé avant la loi Pacte

Entreprise en difficulté

- 10 - Déclaration d'une créance par le débiteur
- 12 - Défaut de réponse à une demande de restitution d'un bien
- 13 - Suspension des poursuites

Contrats

- 13 - Résolution du contrat aux torts partagés des parties
- 14 - Notification par lettre recommandée AR
- 15 - Action paulienne : preuve de l'insolvabilité du débiteur

Finances de l'entreprise

- 16 - Disproportion d'un cautionnement souscrit par une personne physique
- 17 - Devoir de vigilance de la banque
- 17 - Renonciation à l'imputation légale des paiements

Biens de l'entreprise

- 18 - Mise à disposition de la copie d'un logiciel par téléchargement assortie d'un contrat de licence d'utilisation
- 19 - Bail commercial : inventaire des charges
- 19 - Application du statut des baux commerciaux à un local secondaire

Concurrence

- 20 - Examen par l'Autorité d'un projet poursuivant un objectif de développement durable

Consommation

- 21 - Lutte contre la « shrinkflation »
- 22 - Sanctions en cas de non-retrait ou de non-rappel de produits dangereux
- 23 - Support publicitaire illicite

Compliance

- 23 - Délit de corruption

Et aussi...

- 24 - Jugement susceptible d'appel : demande en résolution d'un contrat
- 24 - Produit défectueux

Veilles

- 30 - Veille législative
- 31 - Veille fiscale et sociale



QUESTION PRATIQUE



26

**MAÎTRISE DES RISQUES
DE L'ENTREPRISE : COMMENT
COLLECTER LES INFORMATIONS
EN VUE D'ÉVALUER LES TIERS**

REVUE LAMY

Droit des Affaires

Chronique : Contrats d'affaires

Jean BRUSCHI, Cédric DUBUCQ, Tristan GIRARD-GAYMARD et Jacques MESTRE

- **Abus de minorité et franchise participative : coup d'épée dans l'eau !**
Adrien BEZERT et Quentin NEMOZ-RAJOT
- **La qualité de dirigeants de fait du président et du vice-président du conseil de surveillance d'une société par actions simplifiée**
Marie FRISCH
- **Précision sur le domaine de l'article L. 650-1 du Code de commerce**
Gaëtan MARAIN
- **L'immeuble, un bien quelconque**
Morgane DAURY-FAUVEAU
- **L'encadrement souhaitable des clauses de *bad leaver* :
Le constat de l'absence d'encadrement de ces clauses (1^{re} partie)**
Marie BLONDEL

204 | MENSUEL
JUIN 2024

Conseil scientifique

Marie-Pierre BLIN-FRANCHOMME :

Maître de conférences HDR Université Toulouse Capitole, chargée de mission développement durable

Jean-Michel de CARMO SILVA :

Professeur de droit, Grenoble École de Management

Emmanuel DAOUD :

Avocat associé, Cabinet VIGO

Jack DEMAISON :

Avocat associé, SIMON Associés

Laurence Caroline HENRY :

Professeur - Avocat général en service extraordinaire à la chambre commerciale de la Cour de cassation

Arnaud LECOURT :

Maître de conférences, Université de Pau et des pays de l'Adour

Jacques MESTRE :

Professeur agrégé des Facultés de droit

Cyril NOURISSAT :

Professeur agrégé des Facultés de droit, Université Jean Moulin - Lyon 3

Éditeur : Lamy Liaisons, SAS ayant son siège social 7, rue Emmy Noether - 93400 Saint-Ouen

Représentant légal : Guillaume Deroubaix

Associé unique : Karnov HoldCo France

Directeur de la publication : Guillaume Deroubaix

Directrice des rédactions : Sylvie Duras

Rédactrice en chef *ad interim* : Chloé Mathonnière

Ont collaboré à ce numéro :

Jérémy Berlemont, Annabelle Grosjean, Brice Lemerrier, Camille Madi, Victoria Mauriès, Rolanda Ondo et Héloïse Planckaert

Dépôt légal : à parution

Prix au numéro : 65,34 € TTC

N°ISSN (version en ligne) : 2109-9367

N°ISSN (version imprimée) : 1279-8401

Périodicité : mensuel

N°CPPAP : 0125 T 87146

Crédit photos : Getty Images

Imprimeur : Dupliprint

733 rue Saint-Léonard - 53147 Mayenne

Origine du papier : Pologne

Taux de fibres recyclées : 0%

Certification : PEFC

Eutrophisation : Ptot 0.02 kg/tonne

Pour contacter le service client :

N°Cristal 09 69 39 58 58

APPEL NON SURTAXÉ

Courriel : contact@lamyliaisons.fr

Internet : www.liaisons-sociales.fr

www.lamyline.fr - www.lamy-liaisons.fr



Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle par quelque procédé que ce soit, du contenu issu de la présente publication, effectuée sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon.

Sommaire

ACTUALITÉS

FOCUS P. 3

- L'abandon du caractère obligatoire de la tranche « retail » dans les IPO
Alain COURET

LES ESSENTIELS DU MOIS P. 5

SOCIÉTÉS COMMERCIALES P. 16

- Abus de minorité et franchise participative : coup d'épée dans l'eau ! P. 16
Adrien BEZERT et Quentin NEMOZ-RAJOT
- La qualité de dirigeants de fait du président et du vice-président du conseil de surveillance d'une société par actions simplifiée P. 21
Marie FRISCH

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ P. 24

- Précision sur le domaine de l'article L. 650-1 du Code de commerce
Gaëtan MARAIN

MARCHÉS FINANCIERS P. 27

- La réparation du préjudice causé par l'exercice illégal de l'activité de CIF
Bruno DONDERO

PÉNAL DES AFFAIRES P. 30

- L'immeuble, un bien quelconque
Morgane DAURY-FAUVEAU

PERSPECTIVES

CHRONIQUE P. 35

- Contrats d'affaires
Jean BRUSCHI, Cédric DUBUCQ, Tristan GIRARD-GAYMARD et Jacques MESTRE

ANALYSE P. 42

- L'encadrement souhaitable des clauses de *bad leaver* : Le constat de l'absence d'encadrement de ces clauses
Marie BLONDEL

Actualité des procédures collectives, n° 12 du 14 juin 2024

Sommaire du numéro

Repère

PLAN DE SAUVEGARDE

La violation d'une inaliénabilité judiciaire n'est pas une inexécution du plan

N° 135 - Par Pierre-Michel LE CORRE

[Consulter le PDF](#)

Alertes

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | DÉCLARATION DES CRÉANCES

La déclaration du débiteur pour le compte du créancier ne vaut pas reconnaissance du bien-fondé de la créance

N° 136 - Par Karl LAFAURIE

[Consulter le PDF](#)

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | REVENDICATIONS

La possible revendication en valeur du bien vendu avec clause de réserve de propriété en cas de revente après l'ouverture de la procédure

N° 137

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | PLAN DE SAUVEGARDE

Sanction du non-respect d'une interdiction d'aliéner prévue dans le plan

N° 138

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | DESSAISISSEMENT

Irrecevabilité d'un appel ou d'un pourvoi intenté par le dirigeant d'une société en liquidation en présence d'un mandataire ad hoc

N° 139

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | PLAN DE CESSION

Précisions quant au transfert des salariés à une personne morale de droit public

N° 140

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | PLAN DE CESSION

Résolution d'un contrat judiciairement cédé en raison d'une inexécution du

cessionnaire

N° 141

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | RÉALISATION DES ACTIFS

Une vente de gré à gré autorisée par le juge-commissaire ne peut aggraver les conditions proposées par le candidat

N° 142

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | RÉALISATION DES ACTIFS

Impossible rétractation de l'offrant après l'ordonnance du juge-commissaire pour des motifs non érigés en condition suspensive

N° 143

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Irrecevabilité d'une action en résiliation du contrat pour défaut de paiement après la clôture pour insuffisance d'actif

N° 144 - Par Karl LAFAURIE

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | RESPONSABILITÉ DES MANDATAIRES

Le commissaire à l'exécution du plan doit prendre en compte les sûretés réelles pour autrui, spécialement si le bénéficiaire de la garantie est admis au passif

N° 145 - Par Pierre CAGNOLI

[Consulter le PDF](#)

COMPÉTENCE, PROCÉDURE ET VOIES DE RECOURS | PROCÉDURE

« Faillite sur faillite ne vaut » : illustration par deux jugements inconciliables

N° 146

[Consulter le PDF](#)

Cahiers de droit de l'entreprise, n° 3 du 01 mai 2024

Sommaire du numéro

Éditorial



SANCTIONS

Harmonisation des législations européennes en cas de violation des mesures restrictives : quelles incidences pour les entreprises ?

N° 3 - Par Sara BRIMBEUF et Charlotte PALMIERI

[Consulter le PDF](#)

Deux mois déjà



DROIT DES AFFAIRES

Le vote mettant fin au dualisme de la gouvernance d'une SA ne constitue pas une révocation abusive du directeur général.

N° 47

[Consulter le PDF](#)

CJUE

Infractions au droit de la concurrence de l'Union : précisions de la CJUE quant au délai de prescription des actions en réparation.

N° 48

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

Le fabricant tête de réseau peut-il interdire à ses distributeurs agréés de vendre les produits de sa marque sur des places de marché en ligne ?

N° 49

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

RGPD : retour sur les récentes sanctions de la CNIL.

N° 50

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

La loi DDADUE 2024 est publiée !

N° 51

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

Devoir de vigilance des entreprises : le Parlement européen adopte la nouvelle directive.

N° 52

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

L'accord du cédé : condition de l'opposabilité de la cession de contrat.

N° 53

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

Compétence du juge administratif pour trancher les litiges de paiement direct au sous-traitant dans les marchés de travaux publics.

N° 54

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

Absence d'adhésion de l'emprunteur à une assurance de groupe et obligation d'information du prêteur souscripteur.

N° 55

[Consulter le PDF](#)

DROIT FISCAL

Prorogation des aménagements des modalités de prise en charge par l'employeur des frais de transport et augmentation pérenne des limites d'exonération.

N° 56

[Consulter le PDF](#)

DROIT FISCAL

Retenue à la source sur les revenus salariés versés à des non-résidents : primauté de l'appréciation conventionnelle de la résidence.

N° 57

[Consulter le PDF](#)

DROIT SOCIAL

La seule qualité de salarié ouvre droit au bénéfice des activités sociales et culturelles du comité social et économique.

N° 58

[Consulter le PDF](#)

DROIT SOCIAL

La compétitivité peut justifier le licenciement économique d'un salarié protégé employé par une association à but non lucratif.

N° 59

[Consulter le PDF](#)

DROIT SOCIAL

L'action en paiement de salaires, d'indemnité compensatrice de préavis, outre congés payés afférents, se prescrit par 3 ans.

N° 60

[Consulter le PDF](#)

DROIT SOCIAL

L'accord transactionnel conclu devant le bureau de conciliation peut inclure les obligations réciproques des parties au titre d'une clause de non-concurrence.

N° 61

[Consulter le PDF](#)

DROIT SOCIAL

Droit d'option du salarié en cas de rupture nulle du contrat de travail : la réintégration est exclusive de l'indemnisation.

N° 62

[Consulter le PDF](#)

DROIT SOCIAL

Temps partiel modulé : l'invalidation de l'accord collectif n'entraîne pas la requalification automatique du contrat de travail.

N° 63

[Consulter le PDF](#)

DROIT SOCIAL

Contestation du licenciement pour inaptitude et invocabilité d'un manquement de l'employeur à son obligation de sécurité.

N° 64

[Consulter le PDF](#)

DROIT SOCIAL

Prescription de l'action en reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur à la suite d'un accident du travail.

N° 65

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

RGPD : retour sur les récentes sanctions de la CNIL

N° 66 - Par Olivier DE MATTOS

[Consulter le PDF](#)

DROIT DES AFFAIRES

La loi DDADUE 2024 est publiée !

N° 67 - Par Olivier DE MATTOS

[Consulter le PDF](#)

Table ronde



SPIN-OFF

Regain d'intérêt pour les spin-off, quels défis ?

N° 3 - Par Olivia GUILLAUME , Brice LEMONNIER , Angelo PICCIRILLO , Charles DE REALS et Julie KLEIN

[Consulter le PDF](#)

Dossier



SAS

Les 30 printemps de la SAS

N° 16 - Par Bee RECEVEUR et Marie-Andrée RAKOTOVAHINY

[Consulter le PDF](#)

DIRIGEANTS DE LA SAS

Les dirigeants de la SAS et la liberté contractuelle : nomination et révocation

N° 17 - Par Deen GIBIRILA

[Consulter le PDF](#)

LIBERTÉ CONTRACTUELLE

Les incidences de la liberté contractuelle sur les sanctions dans la SAS

N° 18 - Par Bee RECEVEUR

[Consulter le PDF](#)

FISCALITÉ

La fiscalité de la SAS et la liberté contractuelle

N° 19 - Par Arnaud DE BISSY

[Consulter le PDF](#)

DROIT DU TRAVAIL

Le droit du travail et la liberté contractuelle dans la SAS

N° 20 - Par Jean-Pierre AZAIS

[Consulter le PDF](#)

SASU

L'associé unique et la liberté statutaire

N° 21 - Par Marie RAKOTOVAHINY

[Consulter le PDF](#)

Cahiers pratiques



DIRECTION GÉNÉRALE | ORDONNANCE N° 2016-131 DU 10 FÉVRIER 2016

Les modalités et les effets de la cession de contrat en droit commun

N° 11 - Par INFOREG

[Consulter le PDF](#)

DIRECTION FINANCIÈRE | TVA

TVA et location de locaux nus à usage professionnel

N° 12 - Par INFOREG

[Consulter le PDF](#)

DIRECTION COMMERCIALE | PÉRIODE SUSPECTE

Les nullités de la période suspecte : démontrer la connaissance par le créancier de l'état de cessation des paiements

N° 13 - Par INFOREG

[Consulter le PDF](#)

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES | JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Aménager l'organisation du travail durant les Jeux olympiques et paralympiques 2024

N° 14 - Par INFOREG

[Consulter le PDF](#)

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION | LOI SREN

Loi SREN : de nouveaux pouvoirs pour la CNIL

N° 15 - Par Julie SCHWARTZ et Rémy SCHLICH

[Consulter le PDF](#)

Contrats Concurrence Consommation, n° 6 du 01 juin 2024

Sommaire du numéro

Repère

LOIS EGALIM

Rater... rater mieux...

N° 6 - Par Nicolas MATHEY

[Consulter le PDF](#)

Alertes

FOCUS | GUIDE DE LA NÉGOCIATION COMMERCIALE

Guide de la négociation commerciale

N° 22

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | INFORMATION DU CONSOMMATEUR

Réduflation : confirmation de l'entrée en vigueur au 1er juillet de l'obligation d'information du consommateur

N° 23

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | LOI DDADUE 2024

La loi DDADUE 2024 est publiée

N° 24

[Consulter le PDF](#)

VEILLE DE TEXTES | VEILLE

Du 31 mars au 25 avril 2024

N° 25

[Consulter le PDF](#)

Dossier

CONTRATS D'AFFAIRES

Le droit des contrats d'affaires devant le juge : quelles nouveautés ?

N° 8 - Par Jean-François BEYNEL et Muriel CHAGNY

[Consulter le PDF](#)

CONTRATS D'AFFAIRES

Rapport introductif

N° 9 - Par Rémi DECOUT-PAOLINI

[Consulter le PDF](#)

CONTRATS D'AFFAIRES

Un droit des contrats d'affaires plus attractif

N° 10 - Par Jacques FINESCHI

[Consulter le PDF](#)

RELATIONS COMMERCIALES

Table ronde centrée sur l'attractivité des contrats d'affaires

N° 11 - Par Charles ARONICA

[Consulter le PDF](#)

CONTRAT D'AFFAIRES

Un droit des contrats d'affaires plus attractif ?

N° 12 - Par Muriel CHAGNY

[Consulter le PDF](#)

CLAUSES ANTICONCURRENTIELLES

Les changements apportés aux contrats d'affaires par le droit du marché

N° 13 - Par Irène LUC

[Consulter le PDF](#)

CONTRATS D'AFFAIRES

Quel contrôle judiciaire des contrats d'affaires, du général au spécial

N° 14 - Par Carole CHAMPALAUNE

[Consulter le PDF](#)

CONTRÔLE DE LA QUALIFICATION DU CONTRAT

Quels contrôles judiciaires des contrats d'affaires ?

N° 15 - Par Arnaud REYGROBELLET

[Consulter le PDF](#)

CONTRATS D'AFFAIRES

Table ronde : quels contrôles judiciaires des contrats d'affaires (du général au spécial) ?

N° 16 - Par François THOMAS

[Consulter le PDF](#)

CONTRATS D'AFFAIRES

Propos conclusifs

N° 17 - Par Chantal ARENS

[Consulter le PDF](#)

Commentaires



CONTRATS | CESSION DE CONTRAT

L'accord du cédé est-il une condition de validité et doit-il être donné par écrit ?

N° 90 - Par Laurent LEVENEUR

[Consulter le PDF](#)

CONTRATS | RESPONSABILITÉ CIVILE

Coup d'arrêt à la progression du principe de proportionnalité

N° 91 - Par Laurent LEVENEUR

[Consulter le PDF](#)

CONTRATS | CAUTIONNEMENT

Subrogation : pas de transmission à la caution des droits exclusivement attachés à la personne du créancier qu'elle a payé

N° 92 - Par Laurent LEVENEUR

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : DISTRIBUTION ET PROTECTION DU CONCURRENT | AGENT COMMERCIAL

[Qualification : pouvoir de négociation](#)

N° 93 - Par Nicolas MATHEY

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : DISTRIBUTION ET PROTECTION DU CONCURRENT | CONCURRENCE DÉLOYALE

[Name and Shame](#)

N° 94 - Par Hélène AUBRY

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : DISTRIBUTION ET PROTECTION DU CONCURRENT | TRANSPARENCE TARIFAIRE

[Pénalité de retard](#)

N° 95 - Par Nicolas MATHEY

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : DISTRIBUTION ET PROTECTION DU CONCURRENT | DÉSÉQUILIBRE SIGNIFICATIF

[Déséquilibre significatif : prescription](#)

N° 96

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : DISTRIBUTION ET PROTECTION DU CONCURRENT | PÉNALITÉS LOGISTIQUES

[QPC : conformité](#)

N° 97 - Par Nicolas MATHEY

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : PROTECTION DU MARCHÉ | ACTIONS PRIVÉES

[Nouvelles précisions sur les exigences du droit de l'Union quant aux régimes nationaux de prescription des actions privées](#)

N° 98 - Par David BOSCO

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : PROTECTION DU MARCHÉ | ENTENTE

[Sport et concurrence, nouveaux développements ?](#)

N° 99 - Par David BOSCO

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : PROTECTION DU MARCHÉ | TRIBUNAL DES CONFLITS

[L'ordre judiciaire est compétent pour connaître du contentieux des décisions de déclassé en matière de secrets d'affaires](#)

N° 100 - Par David BOSCO

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : PROTECTION DU MARCHÉ | LÉGISLATION SUR LES MARCHÉS NUMÉRIQUES

[Désignation de nouveaux « Contrôleurs d'accès » par la Commission européenne](#)

N° 101

[Consulter le PDF](#)

CONSOMMATION | CONTRAT DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

[La responsabilité du fournisseur d'accès à un service de communications électroniques, à l'épreuve des clauses abusives et de la prescription](#)

N° 102 - Par Sabine BERNHEIM-DESVAUX

[Consulter le PDF](#)

CONSOMMATION | ENVIRONNEMENT

[La nouvelle directive permettant de donner aux consommateurs les moyens d'agir en faveur de la transition écologique](#)

N° 103 - Par Sabine BERNHEIM-DESVAUX

[Consulter le PDF](#)

CONSOMMATION | CRÉDIT IMMOBILIER

[Contrat de consommation](#)

N° 104 - Par Sabine BERNHEIM-DESVAUX

[Consulter le PDF](#)

CONSOMMATION | CONTRAT DE RÉVÉLATION DE SUCCESSION

[Prescription](#)

N° 105 - Par Sabine BERNHEIM-DESVAUX

[Consulter le PDF](#)

[Formule](#)



CONTRAT

[La clause de confirmation de la commande du consommateur sur une place de marché en ligne](#)

N° 6 - Par Geoffray BRUNAUX

[Consulter le PDF](#)

La Semaine Juridique - édition Générale (JCP G), n° 23 du 10 juin 2024

Sommaire du numéro

La Semaine du droit

ÉDITO

Que faire des vieux ?

N° 717 - Par Christophe JAMIN

[Consulter le PDF](#)

L'APERÇU RAPIDE | DONNÉES PERSONNELLES

Absence illicite du consentement au traitement de données personnelles et droit à réparation

N° 718 - Par Dominique BERLIN

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | FAMILLE

La loi « justice patrimoniale » est publiée

N° 719

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | FAMILLE

Modalités de fonctionnement du conseil de famille des pupilles de l'État

N° 720

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 30 mai au 5 juin 2024

N° 721

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 20 au 26 mai 2024

N° 722

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOCIÉTÉS

L'associé visé par une proposition d'exclusion ne peut être privé de son droit de vote

N° 723

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 30 mai au 5 juin 2024

N° 724

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | COUR DE CASSATION

[Arrêts P de la Cour de cassation du 20 au 26 mai 2024](#)

N° 725

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | CONTRAT DE TRAVAIL

[L'office du juge en présence d'une clause de non-concurrence illicite](#)

N° 726 - Par Gilles DEDESSUS-LE-MOUSTIER

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | LICENCIEMENT POUR FAUTE GRAVE

[Une relation intime entre deux salariés peut être constitutive d'une faute grave](#)

N° 727

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | ASSURANCE MALADIE

[Calcul des IJSS en cas de période de référence incomplète : abandon de la réforme et pérennisation des dispositions transitoires](#)

N° 728

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

[Résultats de l'étude exploratoire sur l'intelligence artificielle au travail](#)

N° 729

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | JOURNAL OFFICIEL

[Journal officiel du 30 mai au 5 juin 2024](#)

N° 730

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | COUR DE CASSATION

[Arrêts P de la Cour de cassation du 20 au 26 mai 2024](#)

N° 731

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE

[Régularisation rétroactive d'un accord collectif portant PSE : passe décisive aux partenaires sociaux](#)

N° 732 - Par François PINATEL

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | IMPÔTS ET CONTRIBUTIONS

[Incorporation au Code général des impôts et au Livre de procédures fiscales de divers textes modifiant et complétant certaines dispositions](#)

N° 733

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | LOIS ET RÈGLEMENTS

[Le Sénat dresse le bilan annuel d'application des lois au 31 mars 2024](#)

N° 734

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | CONTENTIEUX ADMINISTRATIF

[Droit à un délai raisonnable de jugement, ayants-droit compris](#)

N° 735 - Par Mathieu TOUZEIL-DIVINA

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Conditions d'indemnisation du contribuable en cas de rectification fiscale sur une opération de défiscalisation

N° 736

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 30 mai au 5 juin 2024

N° 737

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | CONSEIL D'ÉTAT

Arrêts A du Conseil d'État du 13 au 26 mai

N° 738

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | COMMANDE PUBLIQUE

L'indemnisation du concurrent irrégulièrement évincé d'un contrat de commande publique en cas de résiliation du contrat

N° 739 - Par François LICHÈRE

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | DROIT AU RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Surveillance secrète

N° 740 - Par Frédéric SUDRE

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | DROIT AU RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Accès aux origines

N° 741 - Par Frédéric SUDRE

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Rappel des obligations du professionnel en matière de commande à distance

N° 742 - Par Dominique BERLIN

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | LIBRE PRESTATION DE SERVICES

Rappel utile, sous réserve d'exceptions prévues, du principe du seul contrôle de l'État membre de résidence du prestataire de services

N° 743 - Par Dominique BERLIN

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | CONTRATS ET OBLIGATIONS

Contrat obsèques : exécution imparfaite de la prestation et atteinte à la dignité de la cérémonie

N° 744 - Par Stéphanie WADOWIAK

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | UNIVERSITÉS

Concours d'éloquence et procès fictif

N° 745 - Par Florence JAMAY

[Consulter le PDF](#)

[La Semaine de la doctrine](#)



L'ÉTUDE | ÉNERGIE

La concession de distribution de gaz : un modèle concessif sui generis

N° 746 - Par Stéphane BRACONNIER

[Consulter le PDF](#)

LA CHRONIQUE | DROIT ADMINISTRATIF

Droit administratif

N° 747 - Par Gweltaz EVEILLARD

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | UNION EUROPÉENNE

Les particules élémentaires

N° 748 - Par Marc MOSSÉ

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | OUVRAGE

Le choix des juges

N° 749

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | OUVRAGE

Droit des étrangers

N° 750

[Consulter le PDF](#)

La Semaine du praticien



EN QUESTIONS | PROTECTION DES DONNÉES

Réutilisation des données du secteur public : entrée en application du règlement d'exécution sur les ensembles de données de forte valeur

N° 751 - Par Antoine PETEL

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | AIDE JURIDICTIONNELLE

Prolongation de l'expérimentation du regroupement des bureaux d'AJ par cour d'appel

N° 752

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | JUGEMENTS ET ARRÊTS (EN MATIÈRE CIVILE)

Défaut de réponse aux conclusions d'une victime de viol souhaitant l'anonymat : vice de forme

N° 753

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | AVOCATS

« Refuge-Avocats » : un nouveau dispositif de soutien aux victimes de harcèlement et de discrimination

N° 754

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | AVOCATS

La Grande consultation des avocats lancée par le CNB

N° 755

[Consulter le PDF](#)

La Semaine Juridique - édition Générale (JCP G), n° 24 du 17 juin 2024

Sommaire du numéro

La Semaine du droit

ÉDITO

Dissolution : retour au peuple et mécanique constitutionnelle

N° 756 - Par Anne LEVADE

[Consulter le PDF](#)

LES ACTEURS | AVOCATS

Avocats LGBTI+ : signature d'une charte de bonnes pratiques

N° 757 - Par Florence CREUX-THOMAS

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 6 au 12 juin 2024

N° 758

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 27 mai au 2 juin 2024

N° 759

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | CASSATION (EN MATIÈRE CIVILE)

Le juge de renvoi en liberté (très) surveillée

N° 760 - Par Xavier VUITTON

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | FRAUDE

La fraude aux examens et concours publics ne se limite pas à celle des candidats

N° 761

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | SAISIES ET CONFISCATION

Contestation de saisie non-spéciale : applicabilité de la procédure de contestation des perquisitions et visites domiciliaires

N° 762

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 30 mai au 12 juin 2024

N° 763

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | COUR DE CASSATION

[Arrêts P de la Cour de cassation du 13 au 26 mai 2024](#)

N° 764

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | PROCÉDURE PÉNALE

[Un ancien premier ministre devant la Cour de cassation : grande affaire, petite cassation](#)

N° 765 - Par Guillaume BEAUSSONIE

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SECRET DES AFFAIRES

[Encadrement de la production de documents couverts par le secret des affaires devant le juge](#)

N° 766

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | JOURNAL OFFICIEL

[Journal officiel du 6 au 12 juin 2024](#)

N° 767

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | COUR DE CASSATION

[Arrêts P de la Cour de cassation du 27 mai au 2 juin 2024](#)

N° 768

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | TRAVAIL

[CDD « multi-remplacements » : trois nouveaux secteurs d'activité intégrés dans le champ de l'expérimentation](#)

N° 769

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | PROTECTION SOCIALE

[Caractérisation d'un accident du travail : admission de la preuve déloyale sous conditions de nécessité et de proportionnalité](#)

N° 770

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | JOURNAL OFFICIEL

[Journal officiel du 6 au 12 juin 2024](#)

N° 771

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | COUR DE CASSATION

[Arrêts P de la Cour de cassation du 27 mai au 2 juin 2024](#)

N° 772

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | SALAIRES

[Quel point de départ de la prescription salariale en cas d'inaptitude du salarié ?](#)

N° 773 - Par Roberto THIANCOURT

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | DISSOLUTION

[Dissolution de l'Assemblée nationale : les élections législatives anticipées se tiendront les 30 juin et 7 juillet prochains](#)

N° 774

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | SOLIDARITÉ FISCALE

[Décharge de responsabilité solidaire : nouveau recours gracieux pour les époux ou partenaires séparés](#)

N° 775

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | ENVIRONNEMENT

[Reconnaître des droits à la nature relève-t-il du droit de l'environnement ou du droit civil ?](#)

N° 776 - Par Vivien BEAUJARD

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

[Quels sont les effets d'une suspension conservatoire, notamment à l'égard d'un président d'université ?](#)

N° 777 - Par Clemmy FRIEDRICH

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | JOURNAL OFFICIEL

[Journal officiel du 6 au 12 juin 2024](#)

N° 778

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | COUR DE CASSATION

[Arrêts P de la Cour de cassation et A du Conseil d'État du 27 mai au 2 juin 2024](#)

N° 779

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | MARIAGE

[Consentement au mariage et contexte d'emprise](#)

N° 780 - Par Karine INVERARDI

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | UNIVERSITÉS

[Centre Jean Bodin : Penser les transitions et les défis contemporains](#)

N° 781 - Par François HOURMANT

[Consulter le PDF](#)

[La Semaine de la doctrine](#)



CHRONIQUES | ARBITRAGE

[Droit de l'arbitrage](#)

N° 782 - Par Christophe SERAGLINI, Paul GIRAUD et Léonor JANDARD

[Consulter le PDF](#)

CHRONIQUES | RESPONSABILITÉ CIVILE

[Responsabilité civile](#)

N° 783 - Par Cyril BLOCH et Jonas KNETSCH

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | DROIT INTERNATIONAL

[Coopération franco-vietnamienne pour le recouvrement des avoirs de la corruption](#)

N° 784 - Par Aurélien LÉTOCART

[Consulter le PDF](#)



INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | AVOCATS

3 questions à Catherine Saint Geniest et Karl Hepp de Sevelinges, managing partners, Jeantet

N° 785

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

JO 2024 : le TAS ouvrira deux bureaux temporaires à Paris

N° 786

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | AVOCATS

Exploitation des données d'un téléphone d'une avocate : violation du secret professionnel par investigations judiciaires excessives

N° 787

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | PARLEMENT

Dissolution de l'Assemblée nationale : les conséquences sur les travaux parlementaires

N° 788

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | AVOCATS

La plateforme numérique de la CARPA fait peau neuve

N° 789

[Consulter le PDF](#)

La Semaine Juridique - Entreprise et affaires (JCP E), n° 24 du 13 juin 2024

Sommaire du numéro

Échos de la pratique

TRAVAIL

3 QUESTIONS - Nouveautés relatives au bénévolat et à la vie associative : entreprises et salariés peuvent être concernés

N° 508 - Par Cécile TERRENOIRE

[Consulter le PDF](#)

ENTREPRISE

Simplification de la vie des entreprises : le Sénat remanie le projet de loi

N° 509

[Consulter le PDF](#)

BIBLIOGRAPHIE

Le choix des juges

N° 510

[Consulter le PDF](#)

BIBLIOGRAPHIE

La privation de propriété comme sanction de la contrefaçon

N° 511

[Consulter le PDF](#)

DONNÉES CHIFFRÉES

Publication du rapport annuel sur le contrôle IEF en 2023

N° 512

[Consulter le PDF](#)

Actualités

AFFAIRES | MARCHÉ FINANCIER

Le relativisme du savoir financier à l'assaut de notre citadelle commune

N° 513 - Par Antoine BRÛLÉ

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | ASSURANCE

Conditions cumulatives pour la garantie des dommages à l'ouvrage existant par l'assurance obligatoire

N° 514

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | BAIL COMMERCIAL

[Suspension de la prescription biennale des actions liées aux baux commerciaux en cas de fraude](#)

N° 515

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | FRANCHISE

[Nullité des clauses contractuelles excessivement restrictives de la liberté d'exercice d'une activité commerciale après la fin du contrat](#)

N° 516

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | FRANCHISE

[Encadrement de la production de documents couverts par le secret des affaires devant le juge](#)

N° 517

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | INFRACTIONS ÉCONOMIQUES

[Paquet LBC-FT : feu vert du Conseil pour les nouvelles règles](#)

N° 518

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | MARCHÉ PUBLIC

[Quand le non-respect du principe du contradictoire entraîne la cassation en chaîne de l'ensemble des dispositions du jugement cassé ayant un lien de dépendance nécessaire](#)

N° 519

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | PROTECTION DU CONSOMMATEUR

[La directive visant à promouvoir la réparation de biens hors d'usage ou défectueux validée par le Conseil de l'UE](#)

N° 520

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | ACCIDENT DU TRAVAIL ET MALADIE PROFESSIONNELLE

[Accident du travail : absence de communication à l'expert judiciaire du rapport médical par la CPAM et office du juge](#)

N° 521

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | ACCIDENT DU TRAVAIL ET MALADIE PROFESSIONNELLE

[Caractérisation d'un accident du travail : admission de la preuve déloyale sous conditions de nécessité et de proportionnalité](#)

N° 522

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | LICENCIEMENT

[De l'importance pour l'employeur d'agir rapidement lorsqu'il a connaissance de faits fautifs](#)

N° 523

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | LICENCIEMENT

[Nullité du licenciement en cas de mention dans la lettre de rupture d'une procédure](#)

judiciaire du salarié

N° 524

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | ENREGISTREMENT

Pacte Dutreil : précision du champ des activités éligibles à l'exonération partielle de DMTG

N° 525

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Mise en oeuvre des ajustements apportés par la loi de finances pour 2024 sur les plus-values de cession de locaux professionnels

N° 526

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | PROCÉDURES FISCALES

Conditions d'indemnisation du contribuable en cas de rectification fiscale sur une opération de défiscalisation

N° 527

[Consulter le PDF](#)

Études et commentaires



AFFAIRES | SARL

AG annuelle 2024 de SARL et approbation des comptes annuels d'une EURL

N° 1174 - Par Marie SUPIOT

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

Premier arrêt de la Cour de cassation relatif aux actions de préférence

N° 1175 - Par Bruno DONDERO

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | LIQUIDATION JUDICIAIRE

Pas de revendication d'un aéronef inscrit sur le registre à titre de propriété

N° 1178 - Par Jocelyne VALLANSAN

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | DROIT DES AFFAIRES

Société - Société civile immobilière (SCI) - Pouvoir du juge des référés - Nomination de l'administrateur provisoire (oui) - Durée renouvelable - Menace sur la gestion actuelle et future de la société (oui) - Mésentente entre les associés et le gérant

N° 1176

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | DROIT DES AFFAIRES

Société - Société civile immobilière - Vente immobilière - Qualité de professionnel de la SCI (non) - Activité habituelle d'achat et de revente de biens (non) - Clause d'exclusion de garantie des vices cachés opposable par la SCI venderesse (oui) - Présomption de connaissance des vices (non)

N° 1177

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Le nécessaire contrôle effectif des clauses abusives par le juge

N° 1179 - Par Ghislain POISSONNIER

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | COMMISSAIRE AUX COMPTES

Délit d'entrave aux fonctions de commissaire aux comptes : ce qu'il suffit d'établir pour caractériser l'élément intentionnel

N° 1180 - Par Jean-Noël STOFFEL

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | DROIT DES AFFAIRES

Concurrence - Pratique anticoncurrentielle - Enquête de concurrence - Secteur des articles de puériculture - Bien-fondé de l'autorisation de visite domiciliaire (oui) - Objet de la visite domiciliaire suffisamment précis (oui)

N° 1181

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | GARANTIE DES SALAIRES

Subrogation de l'AGS dans le superprivilège des salariés et recevabilité du recours à l'encontre d'une ordonnance du juge-commissaire autorisant une transaction

N° 1182 - Par Marie-Noëlle ROUSPIDE-KATCHADOURIAN

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | ISF

Les revenus des associés d'une société de l'article 8 du CGI

N° 1183 - Par Henri HOVASSE

[Consulter le PDF](#)

Revue de droit bancaire et financier, n° 3 du 01 mai 2024

Sommaire du numéro

Repère

SOCIÉTÉ

[À propos des valeurs mobilières donnant accès au capital et des réductions de capital à zéro](#)

N° 3 - Par Hervé LE NABASQUE

[Consulter le PDF](#)

Alertes

FOCUS | BANQUE

[La substitution frauduleuse de RIB](#)

N° 50 - Par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE

[Consulter le PDF](#)

RAPPORTS ET AVIS | CRYPTOACTIFS

[Haut Comité juridique de la place financière de Paris : publication d'un rapport sur le règlement européen \(UE\) 2023/1114 « MiCA »](#)

N° 51 - Par Géraldine ROZIER

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | BANQUE

[IA et emploi : nouvelle déclaration commune dans le secteur bancaire](#)

N° 52

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | BANQUE

[Réponse de l'AFG à la consultation de l'ESMA sur son projet d'orientations lié à la sollicitation inversée \(MiCA\)](#)

N° 53

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SYSTÈME FINANCIER

[Un niveau de risque encore élevé au sein de l'Union européenne selon les ESAs](#)

N° 54

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | UNION DES MARCHÉS DE CAPITAUX

[Rapport sur la relance de l'Union des marchés de capitaux](#)

N° 55

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SERVICES DE PAIEMENT

[De mesures pour limiter les nouveaux types de fraude sur les paiements](#)

N° 56

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | ÉTABLISSEMENT BANCAIRES

[Un document consultatif sur les lignes directrices relatives à la gestion du risque de crédit de la contrepartie](#)

N° 57

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | FINANCE DURABLE

[Publication de lignes directrices sur les sukuk verts, sociaux et durables](#)

N° 58

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | BANQUE

[Banque de France : retour sur les mutations des secteurs de la finance et des paiements](#)

N° 59

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SERVICES DE PAIEMENT

[Un cadre de gouvernance commun pour la norme DPM 2.0](#)

N° 60

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

[Des lignes directrices pour la mise en oeuvre du test de fonds propres de groupe pour les groupes d'entreprises d'investissement](#)

N° 61

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | BANQUE

[Propositions de l'AFG pour l'Union des marchés de capitaux](#)

N° 62

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SERVICES FINANCIERS

[Un exercice de préparation du secteur à l'entrée en vigueur de la directive DORA](#)

N° 63

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | RÉOLUTION BANCAIRE

[Efforts conjoints de la BCE et de l'EBA pour une communication de données plus efficace](#)

N° 64

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | RÉGLEMENT MICA

[Normes techniques sur le traitement des réclamations des émetteurs d'asset referenced tokens](#)

N° 65

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | RÉOLUTION BANCAIRE

[Une nouvelle vision pour le MRU](#)

N° 66

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS II

Publication du rapport annuel 2023 de l'AMF

N° 67

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | MIFID II

Résultats de la première année du régime pilote pour les infrastructures de marché DLT

N° 68

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | EMIR

Amélioration de la supervision et qualité des données EMIR

N° 69

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | MIFID II

Rapport sur la qualité et l'utilisation des données

N° 70

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | MARCHÉ FINANCIER

La DeFI : un plaidoyer pour une « labellisation » de segments de marchés de crypto-monnaies

N° 71 - Par Antoine BRÛLÉ

[Consulter le PDF](#)

VEILLE LÉGISLATIVE | VEILLE LÉGISLATIVE

Du 29 février 2024 au 15 mai 2024

N° 72

[Consulter le PDF](#)

VEILLE DES PUBLICATIONS | VEILLE DES PUBLICATIONS

Veille des publications

N° 73

[Consulter le PDF](#)

BIBLIOGRAPHIE | BIBLIOGRAPHIE

La finance durable

N° 74

[Consulter le PDF](#)

BIBLIOGRAPHIE | BIBLIOGRAPHIE

EU Banking and Financial Regulation

N° 75

[Consulter le PDF](#)

Entretien



CLASSES DE PARTIES AFFECTÉES

Regards croisés : que faut-il retenir des derniers contentieux en matière de classes de parties affectées ?

N° 2 - Par Romain DE MENONVILLE , Nicolas MORELLI et David ROBINE

[Consulter le PDF](#)

Étude



CONSOMMATION

Le nouveau cadre européen du crédit à la consommation

N° 4 - Par Marie GILLOUARD et Nathalie GRUMO

[Consulter le PDF](#)

BANQUE

Contentieux des opérations de paiement : l'exclusivité du régime des articles L. 133-18 et suivants du CMF, applications et perspectives

N° 5 - Par Bastien MICHALET , Appoline MOISSON et Magali TARDIEU
CONFAVREUX

[Consulter le PDF](#)

Commentaires



DROIT BANCAIRE | CAUTIONNEMENT

Cautionnement : portée de la fiche d'informations

N° 53

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CAUTIONNEMENT

Cautionnement : appréciation de la disproportion

N° 54

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CAUTIONNEMENT

Cautionnement : recours en remboursement

N° 55

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CAUTIONNEMENT

Cautionnement : recours subrogatoire de la caution contre l'emprunteur et la sous-caution

N° 56

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CAUTIONNEMENT

Cautionnement : retrait litigieux

N° 57

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CAUTIONNEMENT

Cautionnement : portée du surendettement du débiteur principal

N° 58

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | GARANTIE AUTONOME

Cautionnement ou garantie autonome : quel lien avec le contrat de base ?

N° 59

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | ASSURANCE EN GÉNÉRAL

« Lorsque » le mot est de trop

N° 60 - Par Nicolas LEBLOND

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | ASSURANCE

[La conscience des risques n'implique pas la conscience du caractère inéluctable des dommages](#)

N° 61 - Par Nicolas LEBLOND

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | ASSURANCE-VIE

[Caractérisation et conséquences de l'interdépendance existant entre des contrats de prêt in fine et un contrat d'assurance-vie](#)

N° 62 - Par Nicolas LEBLOND

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | ASSURANCE-VIE

[La créance de rachat forme l'assiette de la saisie administrative à tiers détenteur](#)

N° 63 - Par Nicolas LEBLOND

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | SURENDETTEMENT

[Surendettement et cautionnement](#)

N° 64 - Par Stéphane PIÉDELIÈVRE

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS

[Surendettement et hypothèque judiciaire provisoire](#)

N° 65 - Par Stéphane PIÉDELIÈVRE

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | RECOUVREMENT DE CRÉANCES

[Saisie immobilière et juge de l'exécution](#)

N° 66 - Par Stéphane PIÉDELIÈVRE

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | SAISIE IMMOBILIÈRE

[Titre exécutoire et fusion](#)

N° 67 - Par Stéphane PIÉDELIÈVRE

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | PROCÉDURES COLLECTIVES

[Vérification des créances et incompétence du juge-commissaire](#)

N° 68 - Par Caroline HOUIN-BRESSAND

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | ADMISSION

[Admission des intérêts de retard dans le remboursement d'un prêt](#)

N° 69 - Par Caroline HOUIN-BRESSAND

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | PÉRIODE SUSPECTE

[Nullité de la saisie-attribution exercée en période suspecte](#)

N° 70 - Par Caroline HOUIN-BRESSAND

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | CRÉANCES POSTÉRIEURES

[Paiement par compensation d'une créance postérieure non privilégiée](#)

N° 71 - Par Caroline HOUIN-BRESSAND

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | ARRÊT DES POURSUITES INDIVIDUELLES

[L'arrêt des poursuites individuelles relevé d'office par le juge](#)

N° 72 - Par Caroline HOUIN-BRESSAND

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | ARRÊT DES VOIES D'EXÉCUTION

[La poursuite de la caution réelle en difficulté encore possible... pour quelque temps !](#)

N° 73 - Par Caroline HOUIN-BRESSAND

[Consulter le PDF](#)

DROIT BANCAIRE | REVENDICATION

[Le régime de la revendication conforme à la Constitution](#)

N° 74 - Par Caroline HOUIN-BRESSAND

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | GESTION COLLECTIVE

[Révision des directives OPCVM et AIFM : unification de certaines règles de gouvernance applicables aux sociétés de gestion et gestionnaires d'OPCVM et de FIA](#)

N° 75 - Par Michel STORCK

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | DIRECTIVES OPCVM ET AIFM

[Révision des directives OPCVM et AIFM : harmonisation des règles de délégation par la société de gestion/gestionnaire](#)

N° 76 - Par Michel STORCK

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | DIRECTIVES AIFM

[Révision des directives OPCVM et AIFM : règles d'octroi de prêts par les fonds d'investissement alternatifs \(FIA\)](#)

N° 77 - Par Michel STORCK

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | DIRECTIVES OPCVM ET AIFM

[Révision des directives OPCVM et AIFM : introduction de fonctions et services auxiliaires nouveaux pour les gestionnaires de fonds d'investissement](#)

N° 78 - Par Isabelle RIASSETTO

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | DIRECTIVES OPCVM ET AIFM

[Révision des directives OPCVM et AIFM : harmonisation et modernisation des outils de gestion de la liquidité](#)

N° 79 - Par Isabelle RIASSETTO

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | DIRECTIVES OPCVM ET AIFM

[Révision des directives OPCVM et AIFM : dépositaires](#)

N° 80 - Par Isabelle RIASSETTO

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | FINANCE DURABLE

[Le coût de l'inaction sera supérieur à celui de l'action ou comment « l'incertitude ne constitue pas une excuse valable pour justifier l'inaction »](#)

N° 81

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | MARCHÉS D'INSTRUMENTS FINANCIERS

[La réforme des textes MIF vient d'être publiée](#)

N° 82 - Par Thierry BONNEAU

[Consulter le PDF](#)

DROIT FINANCIER | AUTORITÉS EUROPÉENNES DE SURVEILLANCE

[Le règlement EBA précisé en matière de blanchiment](#)

N° 83 - Par Thierry BONNEAU

[Consulter le PDF](#)

Dossier



BANQUE

Crise(s) bancaire(s) de 2023 : causes, traitements et responsabilités

N° 14 - Par Kevin MAGNIER MERRAN et Akram EL MEJRI

[Consulter le PDF](#)

BANQUE

Quelles leçons tirer des stress bancaires de 2023 ?

N° 15 - Par Laurence SCIALOM

[Consulter le PDF](#)

BANQUE

La part du droit dans la crise bancaire de 2023

N° 16 - Par Nicolas MATHEY

[Consulter le PDF](#)

BANQUE

La gestion de la crise à court terme

N° 17 - Par Kevin MAGNIER MERRAN

[Consulter le PDF](#)

BANQUE

Crises bancaires : quelles responsabilités ?

N° 18 - Par Akram EL MEJRI

[Consulter le PDF](#)

Meilleure pratique



SERVICES DE PAIEMENT

L'activité de fourniture de services de paiement vs celle d'émission de monnaie électronique : quelle qualification ?

N° 2 - Par Evelina GRATIANU

[Consulter le PDF](#)

Revue internationale de la compliance et de l'éthique des affaires, n° 3 du 07 juin 2024

Sommaire du numéro

Éditorial

RSE

La déferlante RSE

N° 79 - Par Roxana FAMILY,

[Consulter le PDF](#)

Actualités

FOCUS | INGÉRENCE ÉCONOMIQUE

D'étranges ingérences étrangères auprès des salariés : une nécessaire prévention à renforcer

N° 80 - Par Philippe BOUCHEZ EL GHOZI

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | COMPLIANCE ET ÉTHIQUE DES AFFAIRES - FRANCE

Nouvelle étude annuelle de l'AFA et du SSSMI sur le nombre d'atteintes à la probité enregistrées en 2023

N° 81

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | GRECO

Nouveau rapport du GRECO sur la prévention de la corruption en France

N° 82

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SAY ON CLIMATE

Le ministre de l'Économie français favorable à une disposition « Say on climate » au niveau européen

N° 83

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SÉNAT

Rapport du Sénat sur les narcotrafics et la montée en puissance de la corruption

N° 85

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | AFA

[Publication par l'AFA d'un nouveau guide pratique à l'attention des chambres de commerce et d'industrie](#)

N° 86

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | COMITÉ RSE

[Création d'un comité RSE au sein de l'AMF](#)

N° 87

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | TOTAL ÉNERGIES

[Refus de Total Énergies d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine AG une résolution relative à la gouvernance](#)

N° 88

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | EUROPE

[Union européenne : approbation par le Conseil de l'UE de la pénalisation des violations des sanctions adoptées par l'UE](#)

N° 89

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | LITUANIE

[Lituanie : première amende à l'égard d'une entreprise pour violation du régime de sanctions de l'UE à l'encontre de la Russie](#)

N° 90

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | TRANSPARENCY INTERNATIONAL

[Union européenne : publication d'une étude par Transparency International relative aux activités parallèles des eurodéputés](#)

N° 91

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE

[Union européenne : publication du rapport annuel des affaires traitées par la Cour de justice de l'UE](#)

N° 92

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | INTERNATIONAL

[Royaume-Uni : une contribution en faveur des registres de propriété des entreprises annoncée par le Gouvernement](#)

N° 93

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | ÉTATS-UNIS

[États-Unis : adoption d'un projet de loi portant de nouvelles sanctions et mesures de sécurité](#)

N° 94

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | CONGRÈS AMÉRICAIN

[États-Unis : un membre du Congrès américain et son épouse accusés de corruption](#)

N° 95

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | OFAC

États-Unis : l'OFAC lance une nouvelle application « Sanctions List Service »

N° 96

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | ÉTATS-UNIS

États-Unis : mise à jour d'un rapport pour accompagner les exportateurs dans la conformité de leurs opérations aux réglementations américaines sur le contrôle des exportations

N° 97 - Par Isabelle BUFFLIER

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | ENTREPRISES ET DROITS HUMAINS - FRANCE

Devoir de vigilance - Transposition du règlement sur les batteries

N° 98

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | TRAVAIL FORCÉ

Travail forcé et travail des enfants - Bilan du dialogue et engagement du FIR

N° 99

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | CHANGEMENT CLIMATIQUE

Changement climatique - Plainte pénale contre le conseil d'administration et des actionnaires de TotalEnergies

N° 100

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | EUROPE

Produits issus du travail forcé - Adoption du règlement européen

N° 101

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | CHANGEMENT CLIMATIQUE

Changement Climatique - Condamnation de la Suisse par la CEDH

N° 102

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | INTERNATIONAL

Minerais - Mise à jour annuelle du « Transition Minerals tracker »

N° 103

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | DÉFORESTATION

Déforestation - Rapport du CDP sur les chaînes d'approvisionnement

N° 104

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Santé et sécurité au travail - Impacts du changement climatique

N° 105 - Par Charlotte MICHON

[Consulter le PDF](#)

Études



AVOIRS CRIMINELS

Refonte des normes européennes et internationales en matière de recouvrement des avoirs criminels : quelles perspectives d'évolution pour le dispositif français ?

N° 106 - Par Sara BRIMBEUF et Charlotte PALMIERI

[Consulter le PDF](#)

LCB-FT

La LCB/FT dans les opérations de titrisation

N° 107 - Par Alexandre QUIQUEREZ

[Consulter le PDF](#)

Commentaires

DROITS HUMAINS

Climat et droits humains : condamnation inédite de la Suisse par une décision du 9 avril 2024 de la Cour européenne des droits de l'homme

N° 108 - Par Gépy KOUDADJE , Yann UTZSCHNEIDER et Félix THILLAYE

[Consulter le PDF](#)

SANCTIONS DE L'UE

Directive on the definition of criminal offences and penalties for the violation of Union restrictive measures : challenges and perspectives

N° 109 - Par Ophélie CLAUDE et Pierre ZIENTARA

[Consulter le PDF](#)

Cahiers pratiques

FOURNISSEURS

Articuler les différents exercices de vigilance liés aux fournisseurs

N° 110 - Par Charlotte MICHON

[Consulter le PDF](#)

À la une

Loi Abitbol renforçant la protection des mineurs et l'honorabilité dans le sport : un (petit) pas en attendant le grand saut ?

étude par Ludivine RICHEFEU

S'insérant dans l'objectif actuel de mieux lutter contre les violences sexuelles dans le sport, la loi du 8 mars 2024 nouvelle soulève néanmoins certaines difficultés quant à sa mise en œuvre, qui mettent en lumière les défis restant à relever pour améliorer la prévention et la répression des violences dans le sport.



© buritora_AdobeStock

Technique

L'incidence des procédures collectives sur les instances en cours

étude par Méлина BUQUANT

Jurisprudence

Revirement de jurisprudence : admission d'une indemnisation par l'ONIAM en complément de la réparation par un professionnel fautif de la perte de chances d'éviter le dommage corporel

note par Laura VITALE
sous Cass. 1^{re} civ., 24 avr. 2024

Corruption privée et temporalité, un pacte a été payé

note par Théo ROUSSEAU
sous Cass. crim., 7 mai 2024

Gazette Spécialisée

DROIT DES SOCIÉTÉS

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• **Dorothee GALLOIS-COCHET**

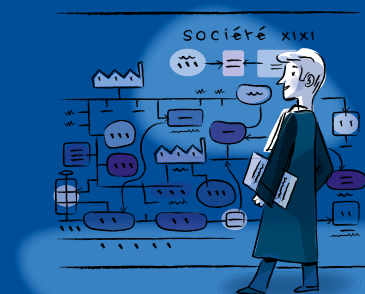
Professeure à l'université Paris Dauphine - PSL

• **Maud LAROCHE**

Professeure à l'université Paris Nanterre

AVEC LA PARTICIPATION DE

Bastien BRIGNON, Matthieu BUCHBERGER, Alexandre DALION, Margaux DEUCHLER, Guillaume GRUNDELER, Jade HUARD, David MANTIENNE, Célia MAYRAN, Guillaume MEZACHE, Claire-Anne MICHEL, Jean-Marc MOULIN, Isabelle PRODHOMME, Mathieu STOCLET, Lucie WATRIN et Anne-Françoise ZATTARA



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2024

· Prix TTC au n° : 20 €

+ frais de port

· Abonnement France (un an) :

Journal seul : 591,16 € TTC

Recueils + table seuls : 576,87 € TTC

Journal, recueil + table : 795,36 €

Abonnement feuilletable numérique : 254,23 € TTC

· Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 669 €

Journal, recueil + table : 892 €

Abonnement feuilletable numérique : 249 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL464o5 ■ Statut de l'élève avocat : la commission Formation profes-
sionnelle du CNB espère boucler son rapport pour fin 2024 3
- GPL464o3 ■ À l'Université, l'intelligence collective plus forte
que l'intelligence artificielle 4
- GPL464t9 ■ À Lyon, premières mesures pour faciliter la compréhension
de la justice 6
- GPL464l2 ■ Dénis de justice : l'émergence d'un contentieux sériel 7
- GPL464n3 ■ Affaire Bastia-Poretta : « j'ai fait ce qu'un bâtonnier devait
faire »
entretien avec Monika MAHI-MA-SOMGA 9
- GPL464u6 ■ Le droit de voter mais pas celui de défendre ses libertés
libres propos par Diégo POLLET sous L. n° 2024-317, 8 avr. 2024 10

Technique

- GPL464p3 ■ L'incidence des procédures collectives sur les instances en cours
étude par Mélina BUQUANT 12

Doctrine

- GPL463y0 ■ Loi Abitbol renforçant la protection des mineurs et l'hono-
rabilité dans le sport : un (petit) pas en attendant le grand saut ?
étude par Ludivine RICHEFEU 16

Jurisprudence

- GPL464o0 ■ Revirement de jurisprudence : admission
d'une indemnisation par l'ONIAM en complément de la réparation
par un professionnel fautif de la perte de chances d'éviter
le dommage corporel
note par Laura VITALE sous Cass. 1^{re} civ., 24 avr. 2024 20
- GPL464k6 ■ Corruption privée et temporalité, un pacte a été payé
note par Théo ROUSSEAU sous Cass. crim., 7 mai 2024 23
- GPL464d1 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 26
- GPL464i7 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 32
- GPL463r8 ■ Chronique de jurisprudence de droit et de déontologie
de la profession d'avocat
sous la direction de Jean VILLACÈQUE
avec la collaboration d'Alain ANDORNO, Jean-Luc GAINETON, Daniel LANDRY et
Bertrand DE BELVAL <https://lext.so/GPL463r8> 35



Gazette Spécialisée

DROIT DES SOCIÉTÉS

Sous la responsabilité scientifique de
Dorothee GALLOIS-COCHET et Maud LAROCHE

35

À la une

La justice et les crimes non élucidés

étude par Jacques DALLEST

À l'occasion de l'anniversaire des deux années de la création du pôle des crimes sériels ou non élucidés, Jacques Dallest, magistrat honoraire et président du groupe de travail sur le traitement judiciaire des cold cases, des crimes sériels et autres crimes complexes, livre un témoignage personnel sur la genèse de ce pôle et les perspectives d'amélioration du dispositif.



© Bits and Spills_AdoStock

Actualité

Emploi et recrutement chez les avocats : les grandes tendances

focus

Dissolution : conflit de normes entre le décret présidentiel et le Code électoral sur l'organisation des élections législatives

libres propos par François-Xavier ARNOUX

Jurisprudence

Pas de PFRLR pour la procédure applicable aux délits de presse

note par Thomas BESSE
sous Cons. const., QPC, 17 mai 2024

Le droit de reprise en nature des propres à l'épreuve de la fongibilité de la monnaie

note par Tossi FASSASSI
sous Cass. 1^{re} civ., 2 mai 2024

Gazette Spécialisée

DROIT DU DOMMAGE CORPOREL

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Claudine BERNFELD

Avocate au barreau de Paris, cabinet Bernfeld Ojalvo Associés

• Frédéric BIBAL

Avocat au barreau de Paris, cabinet Bibal

AVEC LA PARTICIPATION DE

Anne BACHELLERIE, Alice BARRELLIER, William BODILIS, Camille BOTTE, Aurélie COVIAUX, Chloé DAVID, Frédéric DELBEZ, Estelle FLORIN, Marie-Claire GRAS, Benoît GUILLON, Cyril IRRMANN, Noémie KLEIN, Olivier MERLIN, Pascal MÉNARD, Lucile PRIOU-ALIBERT, Anaïs RENELIER, Pamela ROBERTIERE, Daphné TAPINOS, Sylvie VERNASSIÈRE et Dahbia ZEGOUT



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordnatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2024

· Prix TTC au n° : 20 €

+ frais de port

· Abonnement France (un an) :

Journal seul : 591,16 € TTC

Recueils + table seuls : 576,87 € TTC

Journal, recueil + table : 795,36 €

Abonnement feuilletable numérique : 254,23 € TTC

· Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 669 €

Journal, recueil + table : 892 €

Abonnement feuilletable numérique : 249 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Le numéro du 25 juin 2024 sera un hors-série dématérialisé sur le 48^e colloque de Droit et commerce.

Actualité

- GPL465b5 ■ **Emploi et recrutement chez les avocats : les grandes tendances** 3
- GPL465a9 ■ **LGBT+ : à Paris, une charte pour favoriser l'inclusion** 5
- GPL464k4 ■ **Avocats sans frontières : « dédier une semaine par an aux permanences solidaires dans tous les barreaux »**
entretien avec Pauline TUBIANA 8
- GPL464w8 ■ **Dissolution : conflit de normes entre le décret présidentiel et le Code électoral sur l'organisation des élections législatives**
libres propos par François-Xavier ARNOUX 9



Technique

- GPL464z4 ■ **Fiscalité des produits des contrats d'assurance-vie en cas de rachat total ou partiel**
par Hervé ZAPF 10

Doctrine

- GPL464u9 ■ **La justice et les crimes non élucidés**
étude par Jacques DALLEST 13

Jurisprudence

- GPL464r8 ■ **Pas de PFRLR pour la procédure applicable aux délits de presse**
note par Thomas BESSE sous Cons. const., QPC, 17 mai 2024 18
- GPL464p0 ■ **Le droit de reprise en nature des propres à l'épreuve de la fungibilité de la monnaie**
note par Tossi FASSASSI sous Cass. 1^{re} civ., 2 mai 2024 22
- GPL464i4 ■ **Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation**
par Catherine BERLAUD 26
- GPL464i8 ■ **Panorama de jurisprudence du Conseil d'État**
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 31
- GPL464d0 ■ **Panorama de jurisprudence de la CEDH**
par Catherine BERLAUD 34
- GPL464p1 ■ **Chronique de jurisprudence de droit de la presse**
par François FOURMENT et Philippe PIOT <https://lext.so/GPL464p1> 
- GPL464a6 ■ **Chronique de jurisprudence du droit des mineurs**
par Delphine THOMAS-TAILLANDIER <https://lext.so/GPL464a6> 

Aux marches du Palais

Portrait

- GPL464s1 ■ **Lucie Leturcq, bâtonnière du barreau de Montluçon** 35

Gazette Spécialisée

DROIT DU DOMMAGE CORPOREL

37

Sous la responsabilité scientifique de
Claudine BERNFELD et Frédéric BIBAL

Notamment dans ce numéro :

CHRONIQUES

DROIT COMMUN DES CONTRATS

Théorie générale → Interdépendance et location financière : maintien de la jurisprudence antérieure à la réforme du droit des contrats – par Mathias Latina (P. 17) **Responsabilité** → *Probatio diabolica* : c'est au défendeur d'établir la connaissance par le demandeur des faits lui permettant d'agir en responsabilité – par Jean-Sébastien Borghetti (P. 24) → La chute dans le parking : retour sur les vices de l'obligation de sécurité – par Marie Dugué (P. 28)

CONTRATS SPÉCIAUX

Contrats et nouvelles technologies → Bien qu'elle ne soit pas une signature électronique, une signature manuscrite scannée peut être admise en preuve, en l'absence de contestation de sa véracité – par Jérôme Huet (P. 49) **Contrats translatifs** → Haro sur le vendeur professionnel ! – par Louis Thibierge (P. 51) → Des limites de la présomption de solidarité en matière de cession de contrôle – par Jean-François Hamelin (P. 54) **Contrats de distribution** → La franchise à l'épreuve du déséquilibre significatif – par Frédéric Buy (P. 61) **Contrats aléatoires** → Variations sur la faute inassurable – par Fabrice Leduc (P. 69)

CONTRAT ET AUTRES DROITS

Droit de la consommation → L'abus dans les clauses de prix ou le contrôle de la lésion – par Garance Cattalano (P. 89) → Défaut d'information du consommateur sur un élément essentiel du contrat : le vice d'erreur est présumé – par Jérôme Julien (P. 94) **Droit de la concurrence** → Nouvelle intervention de l'Autorité dans les relations contractuelles entre Google et éditeurs de presse sur la rémunération des droits voisins – par Laurence Idot (P. 103) **Droit des biens** → Le legs d'une chose indivise n'est pas un legs de la chose d'autrui – par Frédéric Danos (P. 106)

DOSSIER

→ Le droit de la prescription après quinze années d'application de la loi du 17 juin 2008 (P. 126)

Sommaire

SOMMAIRE DE LA REVUE DE JUIN 2024

Chroniques

Droit commun des contrats

Théorie générale

P. 10 Le juge du contrat peut-il être tenu à l'écart d'une clause ?

Cass. 1^{re} civ., 31 janv. 2024, n° 21-23233, F-B

RDC201x4 ■ Une institution d'enseignement chargée de contrôler les motifs de résiliation du contrat qui la lie à un étudiant, pour un nombre déterminé de cycles, peut-elle considérer que cette prérogative empêche le juge d'exercer un contrôle sur sa décision ? Le refus que manifeste le présent arrêt rassure, en même temps que la publication de la décision inquiète quant à la perception de certains plaideurs, pour lesquels la présence d'une prérogative contractuelle pourrait être aussitôt comprise comme une prérogative souveraine.

par Rémy Libchaber

P. 12 Une terre deux fois promise : la confrontation d'un droit de préférence et d'un droit de préemption arbitrée par la théorie de la fraude

Cass. 3^e civ., 11 janv. 2024, n° 21-24580, FS-B

RDC202a1 ■ La Cour de cassation réaffirme la primauté du droit de préemption d'origine légale sur le droit de préférence d'origine conventionnelle, tout en réservant le droit à réparation du bénéficiaire déçu. L'intérêt de l'arrêt résidait ailleurs, dans l'appréciation d'une possible fraude qui aurait justifié d'écarter le jeu de la préemption, au profit du bénéficiaire du pacte de préférence. Il était acquis que le tiers acquéreur connaissait l'existence du pacte et l'intention du bénéficiaire de s'en prévaloir. Est-ce à dire que cette considération psychologique, dont on sait qu'elle conditionne la possible annulation du pacte de préférence ou la substitution du bénéficiaire dans les droits du tiers, caractérisait dans le même temps l'intention frauduleuse du tiers ? Si l'arrêt écarte à juste titre cette assimilation, il ne clarifie qu'imparfaitement la question en souscrivant à une approche intentionnelle, mais inexacte, de la notion de fraude.

par Frédéric Dournaux

P. 17 Interdépendance et location financière : maintien de la jurisprudence antérieure à la réforme du droit des contrats

Cass. com., 10 janv. 2024, n° 22-20466, FS-BR

RDC201x7 ■ Depuis un arrêt rendu en chambre mixte le 17 mai 2013, la Cour de cassation juge que « les contrats concomitants ou successifs qui s'inscrivent dans une opération incluant une location financière sont interdépendants » et « que sont réputées non écrites les clauses des contrats inconciliables avec cette interdépendance ». La question se posait de savoir si cette jurisprudence allait perdurer sous l'empire de l'article 1186 du Code civil issu de l'ordonnance du 10 février 2016. C'est ce qu'a décidé la chambre commerciale, dans un arrêt du 10 janvier 2024, qui a maintenu l'analyse objective du groupe de contrats incluant une location financière et, en conséquence, l'interdiction des clauses qui tendent à contredire cette interdépendance.

par Mathias Latina

P. 21 Réflexions sur la convention d'occupation précaire

Cass. 3^e civ., 11 janv. 2024, n° 22-16974, FS-B

RDC201x0 ■ La convention d'occupation précaire n'est pas un bail, ce qui entraîne l'éviction de l'article 1719 du Code civil de son régime, article qui impose la délivrance dans le bail. Mais elle doit tout de même être considérée comme un contrat emportant mise à disposition d'un local, ou d'une autre chose, ce qui pourrait reconstituer une obligation de délivrance, de garantie peut-être, sur le fondement de l'article 1194 du Code civil et des suites que l'équité, l'usage ou la loi sont susceptibles de donner à la convention d'après sa nature.

par Rémy Libchaber

Responsabilité

P. 24 *Probatio diabolica* : c'est au défendeur d'établir la connaissance par le demandeur des faits lui permettant d'agir en responsabilité

Cass. com., 24 janv. 2024, n° 22-10492, F-B

RDC201z0 ■ La charge de la preuve du point de départ d'un délai de prescription incombe à celui qui invoque cette fin de non-recevoir.

par Jean-Sébastien Borghetti

P. 28 La chute dans le parking : retour sur les vices de l'obligation de sécurité

Cass. 2^e civ., 21 déc. 2023, nos 21-22239 et 21-23817, FS-B

RDC201y3 ■ La responsabilité de l'exploitant d'un parking peut être engagée, à l'égard de la victime d'une chute survenue dans ce parking, sur le fondement de la responsabilité contractuelle si la victime a contracté avec cet exploitant et sur celui de la responsabilité extracontractuelle si la victime était tiers au contrat de stationnement. C'est cette dernière responsabilité que peut chercher à engager le passager d'un véhicule stationné sur le parking.

par Marie Dugué

P. 32 Le contentieux de la réparation des dommages causés par la violation du RGPD : les tiraillements de la CJUE

CJUE, 14 déc. 2023, n^o C-340/21

CJUE, 14 déc. 2023, n^o C-456/22

CJUE, 21 déc. 2023, n^o C-667/21

CJUE, 25 janv. 2024, n^o C-687/21

RDC202a3 ■ Dans quatre arrêts rendus en décembre 2023 et janvier 2024, la Cour de justice de l'Union européenne tente, sans grand succès, de clarifier le régime de responsabilité de l'article 82 du règlement général sur la protection des données : nature du régime de responsabilité, caractères du préjudice réparable, appréciation abstraite ou concrète du préjudice et évaluation des dommages-intérêts.

par Jonas Knetsch

P. 39 Extension d'une jurisprudence corporatiste : de l'application de l'article 2225 du Code civil à l'action en responsabilité pour manquement au devoir de conseil sur les honoraires !

Cass. 1^{re} civ., 28 févr. 2024, n^o 22-22895, F-B

RDC201x8 ■ L'arrêt commenté affirme une solution nouvelle : la prescription de l'action en responsabilité de l'avocat fondée sur un manquement au devoir d'information sur les modalités de détermination des honoraires et l'évolution de leur montant est soumise à l'article 2225 du Code civil, lorsque les honoraires sont dus en raison d'une mission d'assistance ou de représentation en justice. La faveur considérable dont bénéficient les avocats qui, s'agissant de la responsabilité qu'ils encourent dans le cadre de leur mission de représentation en justice, échappent au point de départ glissant de l'article 2224 dudit code, s'en trouve étendue. Inique pour le client, parfaitement injustifiable au regard du régime de prescription auquel sont soumis les autres professionnels en raison d'un manquement à leur devoir de conseil, la solution, corporatiste, ne réjouira que la profession d'avocat.

par Sophie Pellet

Contrats spéciaux

Contrats et nouvelles technologies

P. 44 Le droit commun des quasi-contrats chassé par le droit spécial du Code des postes et des communications électroniques

Cass. com., 25 oct. 2023, n^o 22-17220, F-B

RDC201z9 ■ La personne morale, abonnée à un service informatique payant d'aide à la gestion de clientèle, qui s'aperçoit que sa résiliation de ce service n'a pas été prise en compte cherchera logiquement à obtenir le remboursement des sommes versées par erreur. En enfermant une telle action dans le délai d'un an, prévu à l'article L. 34-2 du Code des postes et des communications électroniques au profit des prestataires de services de communications électroniques, alors que cette action est fondée sur un quasi-contrat – la répétition de l'indu –, la chambre commerciale de la Cour de cassation rend une solution sévère pour le *solvens*. Cette sévérité est accentuée par le choix opéré de ne pas faire glisser le point de départ du délai de prescription à la connaissance effective du paiement indu.

par Anne Danis-Fatôme

P. 48 En droit pénal international, il ne suffit pas, pour justifier la compétence du juge français, que le site internet litigieux soit accessible en France : il faut aussi qu'il y ait un lien suffisant entre l'infraction et le territoire français

Cass. crim., 5 sept. 2023, n^o 22-84537, F-D

RDC201z6 ■ S'agissant de propos diffusés par internet, le critère d'accessibilité aux propos litigieux depuis le territoire français ne peut suffire à lui seul à caractériser un acte de publication sur ce territoire, rendant le juge français compétent pour en connaître.

par Jérôme Huet

P. 49 Bien qu'elle ne soit pas une signature électronique, une signature manuscrite scannée peut être admise en preuve, en l'absence de contestation de sa véracité

Cass. soc., 14 déc. 2022, n^o 21-19841, FS-B

RDC201z8 ■ Doit être approuvée la cour d'appel qui, « après avoir constaté qu'il n'était pas contesté que la signature en cause était celle du gérant de la société et permettait parfaitement d'identifier son auteur, lequel était habilité à signer un contrat de travail, en a exactement déduit que l'apposition de la signature manuscrite numérisée du gérant de la société ne valait pas absence de signature ».

par Jérôme Huet

SUITE DU SOMMAIRE EN PAGE SUIVANTE >>

P. 50 Le tribunal français est compétent lorsqu'en France un consommateur agit contre un professionnel qui dirige son activité vers son pays, même si ce professionnel est ressortissant d'un pays tiers à l'Union

Cass. 1^{re} civ., 7 juin 2023, n° 22-16758, F-D

RDC20124 ■ L'article 17 du règlement *Bruxelles I bis* subordonne la compétence des juridictions de l'État membre du domicile du consommateur à la seule circonstance que le commerçant ait envisagé, avant la conclusion du contrat, de commercer avec des consommateurs domiciliés dans cet État.

par Jérôme Huet

Contrats translatifs

P. 51 Haro sur le vendeur professionnel !

Cass. com., 17 janv. 2024, n° 21-23909, F-B

RDC201x2 ■ En présence d'un vice caché, l'action indemnitaire constitue une arme redoutable entre les mains de l'acquéreur. Elle ne peut être exercée que contre un vendeur de mauvaise foi, vendeur auquel on assimile, non pas le « professionnel », mais le « vendeur professionnel », ce que rappelle opportunément la Cour de cassation.

par Louis Thibierge

P. 54 Des limites de la présomption de solidarité en matière de cession de contrôle

Cass. com., 24 janv. 2024, n° 20-13755, F-B

RDC202a4 ■ Si les quatre associés ayant cédé le contrôle de leur société à une autre sont tenus solidairement de la garantie de passif envers cette société cessionnaire en raison de la commercialité de cette opération, le dirigeant de la société cessionnaire qui a acquis quelques parts auprès de l'un seulement des quatre associés cédants ne peut se prévaloir de la présomption de solidarité dont a bénéficié sa société pour poursuivre en garantie les cédants avec lesquels il n'a pas contracté.

par Jean-François Hamelin

Contrats de jouissance

P. 57 Le caractère vain de la mise en demeure : quels critères ?

Cass. 3^e civ., 25 janv. 2024, n° 22-16583, F-D

RDC20123 ■ La chambre commerciale de la Cour de cassation a récemment jugé que, dans le cadre de la résolution unilatérale du contrat, la mise en demeure n'avait pas à être délivrée si elle était vaine. La troisième chambre civile se rallie à cette solution par l'arrêt commenté. Ces décisions donnent le sentiment que le caractère vain de la mise en demeure repose tout entier sur la gravité du comportement adopté par le contractant. Une approche plus objective semble préférable.

par Jean-Baptiste Seube

P. 59 Retour sur la convention d'occupation précaire

Cass. 3^e civ., 11 janv. 2024, n° 22-16974, FS-B

RDC202a5 ■ La convention d'occupation précaire n'étant pas un bail, le propriétaire n'est pas soumis à l'obligation de délivrance du bailleur telle que prévue par l'article 1719 du Code civil. Si la solution doit être approuvée, elle suscite des interrogations, notamment sur le degré d'autonomie de la convention d'occupation précaire par rapport aux modèles connus.

par Romain Boffa

Contrats de distribution

P. 61 La franchise à l'épreuve du déséquilibre significatif

Cass. com., 28 févr. 2024, n° 22-10314, FS-B

RDC20122 ■ La Cour de cassation rend, dans une affaire *Pizza Sprint*, son premier « grand arrêt » relatif à l'application de l'ancien article L. 442-6, I, 2° (devenu L. 442-1, I, 2°) du Code de commerce en matière de franchise. L'arrêt éclaire la question du déséquilibre significatif mais aussi celle de la recevabilité de l'action du ministre.

par Frédéric Buy

P. 66 L'action « consécutive » du grand distributeur sanctionné par l'administration

CA Versailles, 12^e ch, 21 déc. 2023, n° 21/06836

RDC201y0 ■ La cour d'appel de Versailles admet de façon inédite qu'un grand distributeur, puni d'une amende administrative pour avoir conclu la convention écrite après la date butoir du 1^{er} mars, puisse exercer, devant le juge judiciaire, une action consécutive visant à établir la coresponsabilité du fournisseur.

par Frédéric Buy

Contrats aléatoires

P. 69 Variations sur la faute inassurable

Cass. 2^e civ., 25 janv. 2024, n° 21-17365, F-D

RDC201x1 ■ Dans l'arrêt commenté, la deuxième chambre civile de la Cour de cassation expose, de manière complète et concise, ce qui apparaît désormais comme la construction prétorienne consolidée de la dualité des fautes inassurables. Mais il y a encore matière à discuter sur les finitions.

par Fabrice Leduc

Contrats et droit des sociétés

P. 72 Objet social, intérêt social, contrat et abus de minorité : les statuts sont-ils la loi des associés ?

Cass. com., 13 mars 2024, n° 22-13764, FS-B

RDC202b0 ■ Lorsque le franchiseur s'invite au capital de la société franchisée, les conflits ne sont plus seulement des conflits entre cocontractants mais aussi des conflits entre associés, posant d'intéressantes questions mêlant contrat et société. C'est le cas du présent arrêt, par lequel la Cour de cassation aborde, dans le contexte de la franchise participative, les notions essentielles d'objet social, d'intérêt social, de pouvoirs du dirigeant et d'abus de minorité.

par Julia Heinich

P. 76 Article 1843-4 du Code civil : l'expert, le juge et les parties

Cass. com., 17 janv. 2024, n° 22-15897, F-B

RDC202a8 ■ L'expert de l'article 1843-4 du Code civil peut, afin de ne pas retarder le cours de ses opérations de fixation du prix de droits sociaux, retenir différentes évaluations correspondant aux interprétations de la convention respectivement revendiquées par les parties, à charge pour le juge, après avoir procédé à la recherche nécessaire de la commune intention des parties, d'appliquer l'évaluation correspondante, laquelle s'impose alors à lui.

par Marie Caffin-Moi

Contrats internationaux

P. 80 Clauses attributives de juridiction et élément d'extranéité : la Cour de justice étend le règlement *Bruxelles I bis* aux contrats purement internes

CJUE, 8 févr. 2024, n° C-566/22

RDC201y8 ■ Par un arrêt *Inkreal* très contestable, la Cour de justice décide que la situation est internationale, et le règlement n° 1215/2012 applicable, dès lors que les parties, établies dans un État membre, décident de se soumettre à la compétence des juridictions d'un autre État membre, quand bien même tous les éléments de la situation seraient localisés dans leur État de résidence et que la situation n'entreprendrait ainsi aucun lien avec le juge élu.

par Bernard Haftel

Contrat et autres droits

Droit processuel

P. 84 Sanction par une fin de non-recevoir du non-respect de la clause instaurant une procédure d'escalade dans le règlement amiable des litiges entre assureurs

Cass. 3^e civ., 25 janv. 2024, n° 22-22681, F-D

RDC201x9 ■ L'article 4 de la convention de règlement amiable des litiges entre assureurs, dite convention *Coral*, qui impose une procédure d'escalade avant de recourir à la conciliation, à l'arbitrage ou à la saisine d'une juridiction étatique, constitue une clause instituant une procédure de tentative de règlement amiable obligatoire et préalable à la saisine du juge, dont le non-respect est sanctionné par une fin de non-recevoir.

par Caroline Pelletier

Droit pénal

P. 86 Loi du 27 juillet 2023 visant à protéger les logements contre l'occupation illicite : le bail d'habitation n'est plus un sanctuaire à l'abri des foudres du droit pénal

L. n° 2023-668, 27 juill. 2023

RDC201y9 ■ Outre l'incrimination du « squat », le volet pénal de la loi du 27 juillet 2023 visant à protéger les logements contre l'occupation illicite vient punir d'une peine d'amende délictuelle le maintien sans droit ni titre dans un local à usage d'habitation en violation d'une décision de justice définitive et exécutoire ayant donné lieu à un commandement régulier de quitter les lieux depuis plus de deux mois.

par Romain Ollard

SUITE DU SOMMAIRE EN PAGE SUIVANTE >>

Droit de la consommation

P. 89 L'abus dans les clauses de prix ou le contrôle de la lésion

CJUE, 23 nov. 2023, n° C-321/22

RDC202b1 ■ La chasse aux clauses abusives a fait ces dernières années une incursion remarquable dans le champ du crédit et s'y fait une place de choix. Le droit des clauses abusives est de mieux en mieux maîtrisé par les praticiens, et la technique du renvoi préjudiciel y devient un réflexe partagé chez les juges nationaux des différents États membres. C'est pourquoi la Cour de justice de l'Union européenne est fréquemment saisie de questions concernant l'application de la directive n° 93/13 en la matière, ce qui fait progresser d'autant la connaissance du mécanisme de protection des consommateurs contre l'abus. Une nouvelle illustration en est fournie ici. À propos de clauses de frais, l'arrêt met en lumière un aspect souvent méconnu du contrôle de l'abus en droit de la consommation : non limité à un contrôle de l'équilibre juridique, il peut prendre la forme d'un contrôle économique qui le rapproche d'une forme de contrôle généralisé de la lésion. La décision offre aussi l'occasion de préciser la sanction de l'abus lorsque seule une éradication partielle de la clause paraît appropriée.

par Garance Cattalano

P. 94 Défaut d'information du consommateur sur un élément essentiel du contrat : le vice d'erreur est présumé

Cass. 1^{re} civ., 20 déc. 2023, n° 22-18928, FS-B

RDC201z5 ■ Dans une décision du 20 décembre 2023, la Cour de cassation considère que le défaut d'information du consommateur sur une caractéristique essentielle permet de présumer le vice d'erreur, et ainsi d'obtenir la nullité du contrat. La décision est intéressante en ce sens que l'article L. 111-1 du Code de la consommation, siège de l'obligation précontractuelle d'information, n'est pas sanctionné – textuellement – par la nullité du contrat.

par Jérôme Julien

P. 97 Regard sur la nouvelle directive n° 2023/2673/UE du 22 novembre 2023, modifiant la directive n° 2011/83/UE en ce qui concerne les contrats de services financiers conclus à distance

PE et Cons. UE, dir. n° 2023/2673, 22 nov. 2023

RDC201y1 ■ L'Union européenne s'est dotée d'une nouvelle directive relative aux contrats de services financiers conclus à distance, dont les dispositions, intégrées au sein de la directive du 25 octobre 2011, relative aux droits des consommateurs, sont appelées à s'appliquer à compter du 19 juin 2026. Les droits des consommateurs en sortiront renforcés, tant en ce qui concerne l'information que la rétractation.

par Jean-Denis Pellier

Droit de la concurrence

P. 103 Nouvelle intervention de l'Autorité dans les relations contractuelles entre Google et éditeurs de presse sur la rémunération des droits voisins

Aut. conc., déc. n° 24-D-03 du 15 mars 2024, relative au respect des engagements figurant dans la décision de l'Autorité de la concurrence n° 22-D-13 du 21 juin 2022, relative à des pratiques mises en œuvre par Google dans le secteur de la presse

RDC202a9 ■ Google est condamné à une amende de 250 millions d'euros pour ne pas avoir respecté la décision d'acceptation d'engagements de juin 2022 qui fixait le cadre de la négociation avec les éditeurs et les agences de presse pour la rémunération de leurs droits voisins. La décision aborde également, pour la première fois, la question des services d'intelligence artificielle.

par Laurence Idot

Droit des biens

P. 106 Le legs d'une chose indivise n'est pas un legs de la chose d'autrui

Cass. 1^{re} civ., 6 mars 2024, n° 22-13766, F-D

RDC202a0 ■ La chose indivise n'est pas la chose d'autrui, de sorte que le legs d'une chose indivise par un indivisaire n'est pas un legs de la chose d'autrui et qu'il échappe ainsi à la nullité de l'article 1021 du Code civil.

par Frédéric Danos

P. 109 Conflit entre un vendeur réservataire et un affactureur sur la créance de prix de revente d'un logiciel d'occasion

Cass. com., 6 mars 2024, n° 22-22651, FS-B

Cass. com., 6 mars 2024, n° 22-18818, FS-B

Cass. com., 6 mars 2024, n° 22-23657, FS-B

RDC201y5 ■ La remise par l'acquéreur d'un logiciel d'une copie de ce logiciel et la conclusion d'un contrat d'utilisation de ce logiciel de manière permanente au profit d'un tiers s'analysent comme une vente, de sorte que le fournisseur du logiciel, bénéficiaire d'une clause de réserve de propriété, peut revendiquer la créance du prix de revente sur laquelle l'affactureur n'a donc aucun droit et demander à ce dernier la restitution des sommes qu'il a indûment encaissées.

par Frédéric Danos

P. 116 Déplacement de l'assiette de la servitude par le propriétaire du fonds servant : une faculté très (trop ?) encadrée

Cass. 3^e civ., 25 janv. 2024, n° 22-16920, FS-B

RDC201x5 ■ Le propriétaire du fonds servant qui souhaite modifier les modalités d'exercice de la servitude sur le fondement de l'article 701, alinéa 3, du Code civil ne peut le faire que si les nouvelles modalités d'exercice sont conformes aux prescriptions d'un plan de prévention des risques naturels prévu par l'article L. 562-1 du Code de l'environnement même si les anciennes modalités ne l'étaient pas.

par Antoine Tadros

Sources du droit des contrats

Droit européen des contrats

P. 119 L'articulation de l'article 14 du Code civil et des règles du règlement Bruxelles I bis – interprétation de la notion de « circonstances exceptionnelles et inévitables » de la directive (UE) n° 2015/2302 sur les voyages à forfait

CA Paris, 7 nov. 2023, n° 23/04047

CJUE, 29 févr. 2024, n° C-299/229

CJUE, 29 févr. 2024, n° C-584/22

RDC201y4 ■ Règles de compétence et interprétation uniforme du droit substantiel alimentent la présente chronique. Le règlement *Bruxelles I bis* en dehors de son domaine d'applicabilité spatiale, dès lors que le défendeur n'est pas domicilié dans un État membre, renvoie aux règles de conflit de juridiction des États membres. Parmi celles-ci se trouvent les privilèges de juridiction fondés sur la nationalité des plaideurs. Un arrêt de la chambre commerciale et internationale de la cour d'appel de Paris illustre la mise en œuvre de cette articulation des règles nationales et européennes. La CJUE nourrit l'interprétation uniforme de la directive sur les voyages à forfait et, plus particulièrement, la notion et les modalités de mise en œuvre, dans le cadre de la pandémie de la Covid-19, des circonstances exceptionnelles et inévitables visées à l'article 12 de la directive qui peuvent justifier une résiliation du voyage par le client, sans frais de résiliation.

par Aline Tenenbaum

P. 122 La « réversibilité » des droits de l'Homme dans les rapports locatifs

CEDH, 16 janv. 2024, n° 49066/12

CEDH, 16 janv. 2024, n° 36318/12

RDC201x6 ■ Par deux arrêts rendus le même jour à l'égard de deux États différents, la Cour européenne des droits de l'Homme montre, une nouvelle fois, qu'elle ne vole pas au secours des locataires parce qu'ils sont locataires ou des bailleurs parce qu'ils sont bailleurs, mais que, en fonction du contexte, elle peut servir indifféremment les intérêts des uns ou des autres.

par Jean-Pierre Marguénaud

P. 124 Le concessionnaire de service public piégé par la règle des biens de retour

CEDH, 5 oct. 2023, n° 24300/20

RDC201x3 ■ La Cour européenne des droits de l'Homme admet, avec une brutalité peu habituelle, l'extension expresse de la règle dite des biens de retour, excluant toute indemnisation du délégataire, à des biens essentiels au fonctionnement du service public dont il était pourtant propriétaire avant la signature de la convention de délégation.

par Jean-Pierre Marguénaud

SUITE DU SOMMAIRE EN PAGE SUIVANTE >>

Dossier

Le droit de la prescription après quinze années d'application de la loi du 17 juin 2008

RDC202a7 ■ Le droit de la prescription, réformé en 2008, a considérablement évolué depuis, sous l'influence de lois nouvelles et surtout de la jurisprudence. On ne mesure pas suffisamment le chemin parcouru durant ces quinze dernières années. Pour l'essentiel, on constate que le raccourcissement du délai de droit commun à cinq années rend absolument cruciale la définition du point de départ du délai. La formule large de l'article 2224 du Code civil conduit la jurisprudence à multiplier les solutions particulières. Au final, le droit de la prescription se spécialise de plus en plus au point de devenir technique et complexe, ce qui n'était pas le but recherché en 2008.

- Quel rapport du juge administratif au droit privé quinze ans après la réforme du droit de la prescription ? par Charles Froger • p. 127

- La prescription et les droits fondamentaux, par Bénédicte Girard • p. 134

- La prescription des actions en responsabilité délictuelle, par Jean-Sébastien Borghetti • p. 139

- Le droit de la construction, quinze ans après la loi n° 2008-561 du 17 juin 2008 : entre prescription et forclusion, par Matthieu Poumarède • p. 145

- Le point de départ du délai de la prescription, par Marc Mignot • p. 151

- Les causes d'interruption et de suspension des délais, par Jean-Jacques Taisne • p. 157

P. 127 Quel rapport du juge administratif au droit privé 15 ans après la réforme du droit de la prescription ?

RDC201y7 ■ La réforme du droit de la prescription civile réalisée par la loi du 17 juin 2008 a eu une influence directe sur le droit public. En supprimant la disposition du Code civil qui soumettait les personnes publiques aux mêmes prescriptions que les particuliers, elle laissait en suspens la question du droit applicable devant le juge administratif. L'analyse de 15 ans de jurisprudence administrative montre qu'une logique de continuité a principalement été poursuivie à travers le recours au droit privé. Subsidiairement, le juge administratif a pu engager une rupture dans certains domaines, en refusant de se référer au droit privé. De ces évolutions, le droit public de la prescription ne ressort toutefois ni moins complexe qu'avant la réforme, ni plus lisible.

par Charles Froger

P. 134 La prescription et les droits fondamentaux

RDC201z7 ■ La présente contribution a pour objet d'étudier les interactions entre les droits fondamentaux et le droit de la prescription à partir d'un échantillon de décisions rendues par les juridictions françaises et la Cour européenne des droits de l'Homme. Elle commence par analyser comment les droits fondamentaux sont invoqués en matière de prescription, tant pour exiger une prescription que pour remettre en cause une prescription. Elle propose ensuite d'observer les effets de cette invocation des droits fondamentaux sur le droit de la prescription, en distinguant les effets du contrôle *in abstracto* et ceux du contrôle *in concreto*.

par Bénédicte Girard

P. 139 La prescription des actions en responsabilité délictuelle

RDC201z1 ■ La question de la prescription des actions en responsabilité délictuelle est relativement peu traitée. Elle présente pourtant un grand intérêt, tant pratique que théorique. La prescription vient notamment éclairer le droit de la responsabilité, en révélant certaines de ses articulations et ambiguïtés. Réciproquement, la responsabilité sert parfois de révélateur pour le droit de la prescription.

par Jean-Sébastien Borghetti

P. 145 Le droit de la construction, quinze ans après la loi n° 2008-561 du 17 juin 2008 : entre prescription et forclusion

RDC202a6 ■ La troisième chambre civile de la Cour de cassation, encouragée par la loi n° 2008-561 du 17 juin 2008, n'a cessé de bâtir, patiemment et au gré des affaires à elle soumises, un régime « cohérent » des délais du droit de la construction, non sans une esthétique qui montre toutefois ses limites lorsqu'elle se confronte à la réalité du temps procédural.

par Matthieu Poumarède

P. 151 Le point de départ du délai de la prescription

RDC201y6 ■ L'article 2224 du Code civil est le texte de référence sur la question du point de départ. Compte tenu de son contenu, il est susceptible d'interprétation et de développements multiples. Trois situations s'en évincent. Dans la première, le titulaire de la prérogative connaît les faits qui lui permettent de l'exercer : le point de départ est fixé au jour des faits. Dans la deuxième, le titulaire ignore légitimement ces faits : le point de départ est repoussé au jour de leur connaissance. Dans la troisième, le titulaire ignore les faits qu'il devrait connaître : le point de départ est fixé au jour où il aurait dû avoir connaissance de ceux-ci.

par Marc Mignot

P. 157 Les causes d'interruption et de suspension des délais

RDC201y2 ■ La loi du 17 juin 2008 n'a que modérément modifié la matière. Qu'il s'agisse de ses reprises ou de ses créations, son application s'avère globalement aisée. Elle

révèle malgré tout des points de crispation : ambivalence de la consécration de l'adage *contra non valentem* et exacerbation de la distinction des prescriptions et des forclusions.

par Jean-Jacques Taisne

Prix de thèse 2025 de la Revue des contrats

Pour l'édition 2025 du prix de thèse de la *Revue des contrats*, les candidats ayant soutenu leur thèse entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024 doivent faire parvenir leur thèse ainsi que leur rapport de soutenance avant le 31 janvier 2025. Le prix de thèse sera remis à l'issue du colloque annuel de la revue.

Les candidats doivent adresser leur thèse et le rapport de soutenance à Nadine Lolli à l'adresse suivante :

LEXTENSO - La Grande Arche, Paroi Nord – 30^e étage - 1 Parvis de La Défense 92044 Paris – La Défense

Le prix de thèse de la *Revue des contrats* offre la possibilité d'une publication.

La lauréate du prix 2023 est Rebecca Frering pour sa thèse intitulée « La reconnaissance de dette ».

Table chronologique des sources commentées

2022

DÉCEMBRE

Cass. soc., 14 déc. 2022, n° 21-19841, FS-B.....p. 49 RDC201z8

2023

JUIN

Cass. 1^{re} civ., 7 juin 2023, n° 22-16758, F-D.....p. 50 RDC201z4

JUILLET

L. n° 2023-668, 27 juill. 2023.....p. 86 RDC201y9

SEPTEMBRE

Cass. crim., 5 sept. 2023, n° 22-84537, F-D.....p. 48 RDC201z6

OCTOBRE

CEDH, 5 oct. 2023, n° 24300/20.....p. 124 RDC201x3

Cass. com., 25 oct. 2023, n° 22-17220, F-B.....p. 44 RDC201z9

NOVEMBRE

CA Paris, 7 nov. 2023, n° 23/04047.....p. 119 RDC201y4

PE et Cons. UE, dir. n° 2023/2673, 22 nov. 2023.....p. 97 RDC201y1

CJUE, 23 nov. 2023, n° C-321/22.....p. 89 RDC202b1

DÉCEMBRE

CJUE, 14 déc. 2023, n° C-340/21.....p. 32 RDC202a3

CJUE, 14 déc. 2023, n° C-456/22.....p. 32 RDC202a3

Cass. 1^{re} civ., 20 déc. 2023, n° 22-18928, FS-B.....p. 94 RDC201z5

Cass. 2^e civ., 21 déc. 2023, n° 21-22239 et 21-

23817, FS-B.....p. 28 RDC201y3

CJUE, 21 déc. 2023, n° C-667/21.....p. 32 RDC202a3

CA Versailles, 12^e ch, 21 déc. 2023, n° 21/06836.....p. 66 RDC201y0

2024

JANVIER

Cass. com., 10 janv. 2024, n° 22-20466, FS-BR.....p. 17 RDC201x7

Cass. 3^e civ., 11 janv. 2024, n° 21-24580, FS-B.....p. 12 RDC202a1

Cass. 3^e civ., 11 janv. 2024, n° 22-16974, FS-B.....p. 21 RDC201x0

.....p. 59 RDC202a5

CEDH, 16 janv. 2024, n° 49066/12.....p. 122 RDC201x6

CEDH, 16 janv. 2024, n° 36318/12.....p. 122 RDC201x6

Cass. com., 17 janv. 2024, n° 21-23909, F-B.....p. 51 RDC201x2

Cass. com., 17 janv. 2024, n° 22-15897, F-B.....p. 76 RDC202a8

Cass. com., 24 janv. 2024, n° 22-10492, F-B.....p. 24 RDC201z0

Cass. com., 24 janv. 2024, n° 20-13755, F-B.....p. 54 RDC202a4

CJUE, 25 janv. 2024, n° C-687/21.....p. 32 RDC202a3

Cass. 3^e civ., 25 janv. 2024, n° 22-16583, F-D.....p. 57 RDC201z3

Cass. 2^e civ., 25 janv. 2024, n° 21-17365, F-D.....p. 69 RDC201x1

Cass. 3^e civ., 25 janv. 2024, n° 22-22681, F-D.....p. 84 RDC201x9

Cass. 3^e civ., 25 janv. 2024, n° 22-16920, FS-B.....p. 116 RDC201x5

Cass. 1^{re} civ., 31 janv. 2024, n° 21-23233, F-B.....p. 10 RDC201x4

FÉVRIER

CJUE, 8 févr. 2024, n° C-566/22.....p. 80 RDC201y8

Cass. 1^{re} civ., 28 févr. 2024, n° 22-22895, F-B.....p. 39 RDC201x8

Cass. com., 28 févr. 2024, n° 22-10314, FS-B.....p. 61 RDC201z2

CJUE, 29 févr. 2024, n° C-299/229.....p. 119 RDC201y4

CJUE, 29 févr. 2024, n° C-584/22.....p. 119 RDC201y4

MARS

Cass. 1^{re} civ., 6 mars 2024, n° 22-13766, F-D.....p. 106 RDC202a0

Cass. com., 6 mars 2024, n° 22-22651, FS-B.....p. 109 RDC201y5

Cass. com., 6 mars 2024, n° 22-18818, FS-B.....p. 109 RDC201y5

Cass. com., 6 mars 2024, n° 22-23657, FS-B.....p. 109 RDC201y5

Cass. com., 13 mars 2024, n° 22-13764, FS-B.....p. 72 RDC202b0

Aut. conc., déc. n° 24-D-03 du 15 mars 2024,

relative au respect des engagements figurant

dans la décision de l'Autorité de la concurrence n° 22-D-13 du 21 juin 2022, relative à des

pratiques mises en œuvre par Google dans le

secteur de la presse.....p. 103 RDC202a9

Rédacteurs en chef • Editors in Chief

Charles Kaplan ■ Charles Nairac

lextenso

Les
Cahiers
de
l'Arbitrage

The
Paris
Journal
of
International
Arbitration

2024 1



Secrétaire de rédaction ■ Assistant Editor
Priscille Pedone

Sommaire

2024-1

Éditorial

Thomas CLAY 1

1. SPÉCIAL « ARBITRAGE ET JEUX OLYMPIQUES »

Colloque de Paris, organisé par Sorbonne Arbitrage et « Paris, Place d'arbitrage », jeudi 29 février 2024, sous la direction scientifique du Professeur Thomas CLAY et de Maître Carine DUPEYRON

Ouverture

Accueil
par Skander KARAA 13

Ouverture
par Gaëlle LE QUILLEC 17

Présentation du colloque
par Thomas CLAY 19

I. Arbitrage et Olympisme : les Chambres *ad hoc* du TAS

History, characteristics and overview of the procedural particularities and the jurisdiction of the CAS *ad hoc* Divisions at the Olympic Games
by Matthieu REEB and Dr Despina MAVROMATI..... 23

Field of play case
by Carol ROBERTS..... 31

Guilty until proven innocent? Challenges faced by the CAS *Ad hoc* Division to assess the eligibility of Russian athletes to compete in the Rio 2016 Olympic Games
by Francisco Antunes Maciel MÜSSNICH 35

Jurisdiction of the CAS Ad hoc Division: Exhaustion of legal remedies by Raphaëlle FAVRE SCHNYDER	51
Oracles et prospective : les grandes décisions de la chambre <i>ad hoc</i> du TAS pour les Jeux olympiques de Paris 2024 par Franck LATTY.....	57

II. Les défis du Tribunal Arbitral du Sport

II.1. Le consentement

Le consentement à l'arbitrage par Sophie DION.....	71
Le consentement à l'arbitrage du TAS pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 par Christophe BERTRAND	77

II.2. L'indépendance du TAS

L'indépendance du TAS et ses défis par Me Jorge IBARROLA	93
Indépendance du TAS vis-à-vis de ses financeurs et des utilisateurs réguliers de ses services par Giulio PALERMO	105

II.3. L'indépendance des arbitres du TAS

Le point de vue de l'avocat par Thibaud D'ALÈS.....	109
The arbitrators' independence: The point of view of the CAS arbitrator by Luigi FUMAGALLI	121

II.4. Les questions procédurales

Issues around standing to appeal and standing to be sued by Michele A. R. BERNASCONI	129
The definition of "decision" under Article R47 of the CAS Code by Dr Leanne O'LEARY.....	133

III. L'arbitrage des litiges du sport hors le TAS

Ouverture

par Jean-Pierre KARAQUILLO..... 139

Conciliation du CNOSF, procédures administratives et Chambre arbitrale du sport du CNOSF

par Philippe MISSIKA 141

The Basketball Arbitral Tribunal

by Annett ROMBACH 151

L'arbitrage de la Fédération Internationale Automobile

par Dr Jalal EL-AHDAB..... 159

Arbitration and world rugby in context

by Susan AHERN..... 175

La résolution des litiges de l'eSport

par Louis DEGOS 185

IV. Les évolutions jurisprudentielles actuelles de l'arbitrage en matière sportive

Quelques propos sur la pluralité des modes de règlement des différends en droit du sport

par Laurence BOISSON DE CHAZOURNES..... 201

Aspects notables et évolutions probables de la jurisprudence du Tribunal fédéral suisse portant sur des sentences du Tribunal Arbitral du Sport

par Antonio RIGOZZI 205

Le cas *Semenya* (arrêt CEDH du 11 juillet 2023 et décisions précédentes)

par Rabab YASSEEN 213

The *Jennifer Hermoso Case Or The World Cup Kiss*

by Melanie SCHÄRER 229

La preuve dans les litiges de dopage

par Philippe BÄRTSCH 239

L'impact du droit européen de la concurrence sur le pouvoir de contrôle des fédérations sportives sur leur sport et le rôle du Tribunal Arbitral du Sport
par Romano SUBIOTTO KC..... 255

Rapport de synthèse

par Andrew MCDUGALL KC..... 261

2. Commentaires de jurisprudence / Case Law

Sous la direction de Christophe SERAGLINI

Hors-jeu pour l'arbitrage sportif ? Quelques observations en suite de l'arrêt CJUE (gde ch.), 21 décembre 2023, *International Skating Union*, C-124/21 P
par Cyril NOURISSAT 267

3. Panorama international de jurisprudence / Panorama of World Case Law

Sous la direction de Michael POLKINGHORNE et Louis DEGOS

– *France, Arbitrage interne et international*
par Priscille PEDONE et Bertrand ROBERT 275